BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE

SUPPLÉMENT STATISTIQUE

Mars 2014



STATISTIQUES

Situation économique générale

l	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France	23
2	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France (NAF rév. 2, données C	CVS) S4
3	Indices des prix à la consommation	\$5
4	Compétitivité de l'économie française	\$6
5	Balance des paiements — Principales composantes (données trimestrielles) — France	S7
6	Balance des paiements — Transactions courantes et capital (données trimestrielles) — France	82
7	Balance des paiements — Mouvements de capitaux (données trimestrielles) — France	S9
8	Balance des paiements — Ventilation géographique (données trimestrielles) — France	\$10
9	Balance des paiements (données mensuelles) — France	\$11
10	Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)	S12
Mo	onnaie, placements et financements	
П	Principaux indicateurs monétaires et financiers — France et zone euro	\$13
12	Situation mensuelle de la Banque de France	\$14
13	Dépôts — France	\$15
14	Dépôts à terme — France	\$16
15	Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français — France	\$17
16	Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente hors découverts — France	\$18
17	Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension — Zone euro et France	\$19
18	Placements et financements des ménages — Zone euro	\$20
19	Placements et financements des ménages — France	S21
20	Placements et financements des sociétés non financières — Zone euro	S22
21	Placements et financements des sociétés non financières — France	\$23
22	Taux de rémunération des dépôts bancaires — France et zone euro	\$24
23	Taux d'intérêt des crédits bancaires — France et zone euro	\$25
24	Taux d'usure des crédits aux particuliers et coût du crédit aux entreprises — France	\$26

Ma	rchés de capitaux et taux d'intérêt	
25	Taux d'intérêt	\$27
26	Liquidité bancaire et refinancement — Zone euro	\$28
27	Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires	\$29
28/29	Titres de créances négociables — France	\$30/\$31
30	Titres d'OPCVM — France	\$32
31	Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français	233
32	Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur	\$34
Au	tres statistiques	
33	État des défaillances d'entreprises par secteur — France	\$35
34	Systèmes de paiement de masse — France	\$36
35/36	Systèmes de paiement de montant élevé — Union européenne	\$37/\$38
37	Systèmes de paiement de montant élevé — France	539
No	tice méthodologique	S40
Sér	ries chronologiques	\$47

Avertissement

En janvier 2014, la Lettonie a rejoint la zone euro, portant à dix-huit le nombre des pays participants.

Sauf indication contraire, toutes les séries de données intégrant des observations relatives à 2014 ont trait à l'Euro 18 (la zone euro intégrant la Lettonie) pour l'ensemble des séries chronologiques. En ce qui concerne les taux d'intérêt, les statistiques monétaires et l'IPCH, les séries statistiques relatives à la zone euro tiennent compte des modifications de la composition de la zone.

Les données du cahier sont mises à jour mensuellement sur le site Internet de la Banque de France.

Figure I Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France

(NAF révision 2 ; données cvs)

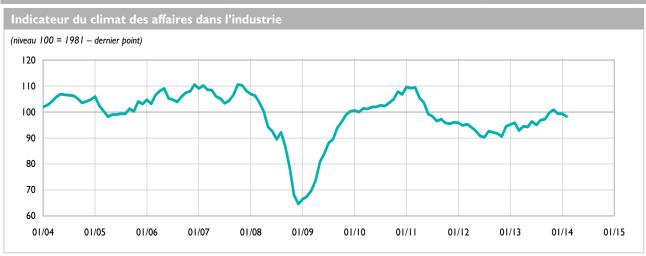
			2013			20	14
	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.
Évolution de la production par rapport au mois pi	récédent ^{a)}						
Ensemble de l'industrie manufacturière	2	8	5	12	-9	7	10
Denrées alimentaires et boissons	6	-2	-1	17	-2	3	4
Équipements électriques, électroniques,	5	10	6	7	-5	9	7
et autres machines	_			·	_		·
Industrie automobile	3	0	l	19	3	-	6
Autres matériels de transport	-11	9	9	5	-2	12	5
Autres produits industriels	-1	9	6	П	-9	8	13
Production pour les prochains mois ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	9	7	4	0	12	5	3
Denrées alimentaires et boissons	10	10	5	8	П	8	8
Équipements électriques, électroniques,	- 11	8	-1	3	10	3	5
et autres machines		12	12	7	,	,	
Industrie automobile Autres matériels de transport	8 10	13 5	13 7	-7 3	6 9	3 4	-1 6
Autres produits industriels	10	3 7	6	3	13	7	3
•		•	_			,	
Évolution des commandes de l'industrie manufact						_	
Globales	6	4	6	14	2	5	7
Étrangères	6	4	6	Ш	0	7	5
Niveau du carnet de commandes ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	-6	-4	-1	3	1	2	3
Denrées alimentaires et boissons	-3	-2	-9	-3	-2	-5	-4
Équipements électriques, électroniques,	-4	-4	2	2	-2	3	5
et autres machines	-7	-7		2	-2	J	J
Industrie automobile	-44	-32	-27	-27	-30	-30	-24
Autres matériels de transport	40	55	50	56	48	48	46
Autres produits industriels	-8	-5	-2	I	2	3	5
Niveau des stocks de produits finis ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	0	I	2	3	3	3	2
Denrées alimentaires et boissons	2	-1	1	3	2	2	2
Équipements électriques, électroniques,	8	8	7	9	7	7	5
et autres machines	_	_	,	·	-		_
Industrie automobile	-5	-3	ļ	I	5	-1	-2
Autres matériels de transport		0	2	-2	-	4	5
Autres produits industriels	-1	0	ļ	2	3	I	2
Taux d'utilisation des capacités de production b)							
Ensemble de l'industrie manufacturière	74,2	76,2	76,3	76,8	74,9	76, I	76,5
Évolution des effectifs (ensemble de l'industrie ma	anufacturiè	re) ^{a)}					
Par rapport au mois précédent	1	-1	-1	0	0	0	C
Au cours des prochains mois	-4	-2	-2	-2	-1	-2	-1
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie ^{c)}							
	97	97	100	101	99	99	98

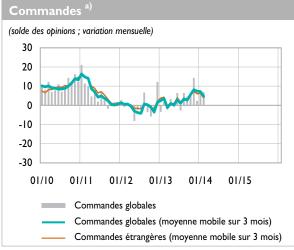
a) Données exprimées en solde des opinions. Les séries de prévision sont corrigées du biais lorsque celui-ci est statistiquement significatif.

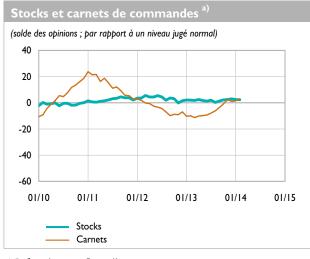
b) Données exprimées en pourcentage

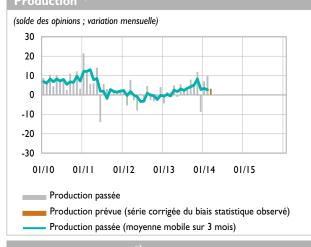
c) L'indicateur du climat des affaires résume le jugement des industriels sur la situation conjoncturelle. Plus il est élevé, plus l'appréciation est favorable. L'indicateur est calculé selon la technique de l'analyse en composantes principales à partir des données de l'enquête lissées sur trois mois. Par construction, sa moyenne est égale à 100.

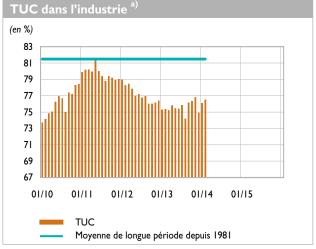
Figure 2 Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France (NAF rév. 2, données CVS)











a) Industrie manufacturière

Source : Banque de France

Réalisé le 17 mars 2014

Figure 3 Indices des prix à la consommation ^{a)}

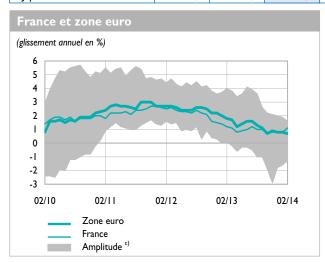
(glissement annuel)

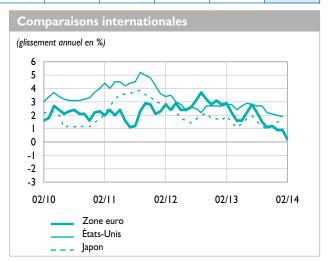
				2014					
	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.
France	1,0	1,2	1,0	1,0	0,7	0,8	0,8	0,8	1,1
Allemagne	1,9	1,9	1,6	1,6	1,2	1,6	1,2	1,2	1,0
Italie	1,4	1,2	1,2	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6	0,4
Zone euro	1,6	1,6	1,3	1,1	0,7	0,9	0,8	0,8	0,7
Royaume-Uni	2,9	2,8	2,7	2,7	2,2	2,1	2,0	1,9	nd
Union européenne	1,7	1,7	1,5	1,3	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8
États-Unis	1,8	2,0	1,5	1,2	1,0	1,2	1,5	1,6	nd
Japon	0,2	0,7	0,9	1,0	1,1	1,6	1,6	1,4	nd

(moyenne annuelle)

(variation mensuelle CVS)

				,								
	2011	2012	2013		20	13		2014				
	2011	2012	2013	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.			
France	2,3	2,2	1,0	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,0	0,3			
Allemagne	2,5	2,1	1,6	0,1	-0,1	0,3	-0, I	0,0	0,0			
Italie	2,9	3,3	1,3	0,0	-0,2	0,0	0,1	0,1	0,1			
Zone euro	2,7	2,5	1,4	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,1	-0,2			
Royaume-Uni	4,5	2,8	2,6	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	nd			
Union européenne b)	3,1	2,6	1,5	-	-	-	-	-	-			
États-Unis	3,2	2,1	1,5	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	nd			
Japon	-0,3	0,0	0,4	0,2	0,0	0,4	0,1	-0,1	nd			

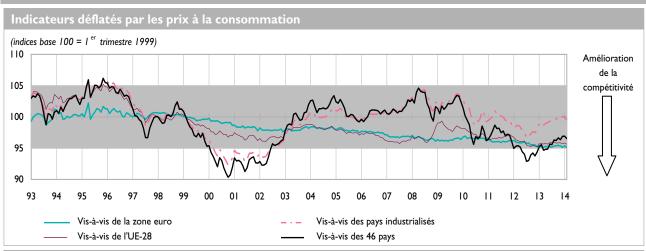


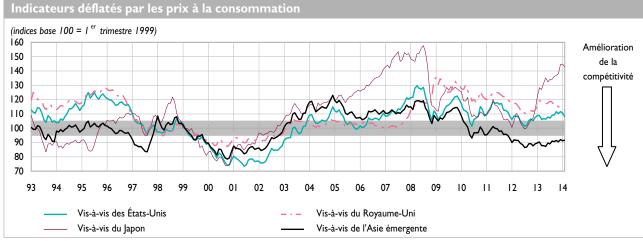


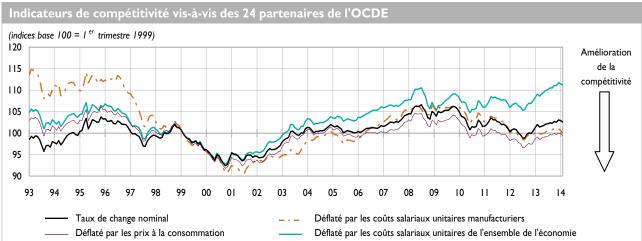
- a) Indices harmonisés sauf pour les États-Unis et le Japon (indices nationaux)
- b) La série des variations mensuelles CVS de l'IPCH n'est pas disponible pour l'Union européenne
- c) Écart entre les valeurs extrêmes des indices de prix harmonisés constatées dans la zone euro (composition variable)

 $Sources: nationales, \ Eurostat$

Figure 4
Compétitivité de l'économie française







Partie grise : écart de + ou - 5 % par rapport à la moyenne de longue période

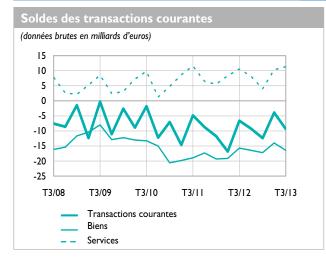
Voir notice méthodologique de la partie « Statistiques » du Bulletin

Sources : nationales, Banque de France, BCE, FMI, OCDE, Thomson Financial Datastream

Calculs : Banque de France Réalisé le 17 mars 2014

Figure 5
Balance des paiements – Principales composantes (données trimestrielles) – France

	2011	2012	20	12		2013	
			Т3	T4	TI	T2	Т3
Compte de transactions courantes	-35,2	-44,4	-6,6	-9,2	-12,4	-3,9	-9,3
Biens	-76,6	-70,6	-15,7	-16,4	-17,2	-14,0	-16,4
Services	31,5	32,6	10,6	8,2	4,0	10,3	11,3
Revenus	45,1	29,7	8,2	8,3	10,3	10,4	6,6
Transferts courants	-35,2	-36,2	-9,7	-9,2	-9,4	-10,6	-10,8
Compte de capital	0,0	-0,4	-0,5	0,2	0,2	1,0	0,2
Compte financier	53,6	74,2	26,4	19,5	-24,6	1,6	16,8
Investissements directs	-15,1	-9,4	-8,5	0,3	-2,7	1,8	4,5
Français à l'étranger	-42,8	-28,9	-11,1	-4,0	-0,8	-0,1	0,0
Étrangers en France	27,7	19,5	2,6	4,3	-1,9	1,9	4,5
Investissements de portefeuille	228,5	39,2	-32,4	0,9	6,5	24,9	16,2
Avoirs	166,6	6,3	0,7	-13,0	-37,4	-13,8	-13,7
Engagements	61,9	32,9	-33,1	13,9	43,8	38,8	29,9
Instruments financiers dérivés	13,9	14,3	0,4	9,1	4,3	5,9	-0,7
Autres investissements	-179,3	34, I	67,3	11,9	-33,I	-31,2	-1,3
Avoirs de réserve	5,5	-4,0	-0,5	-2,8	0,5	0,3	-1,9
Erreurs et omissions nettes	-18,4	-29,4	-19,3	-10,5	36,8	1,3	-7,6



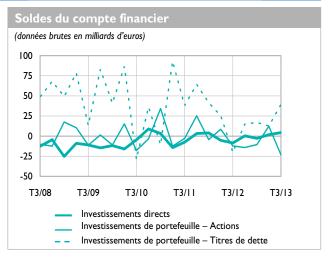
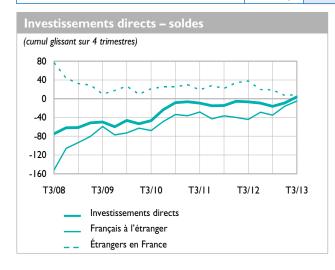


Figure 6
Balance des paiements – Transactions courantes et capital (données trimestrielles) – France

	2011	2012	20	12		2013	
			Т3	T4	TI	T2	Т3
Compte de transactions courantes	-35,2	-44,4	-6,6	-9,2	-12,4	-3,9	-9,3
Biens	-76,6	-70,6	-15,7	-16,4	-17,2	-14,0	-16,4
Exportations	424,4	437,8	105,8	110,7	108,4	111,1	103,4
Importations	501,0	508,4	121,5	127,1	125,6	125,1	119,8
Marchandises générales	-77,4	-71,2	-16,0	-16,5	-17,5	-14,7	-16,
Avitaillement	-2,8	-3,0	-0,7	-0,8	-0,7	-0,5	-0,
Travail à façon et réparations	3,6	3,6	0,9	0,8	0,9	1,2	0,
Services	31,5	32,6	10,6	8,2	4,0	10,3	11,
Exportations	169,4	168,3	46,8	42,1	36,4	46,3	49,
Importations	137,9	135,7	36,2	33,9	32,4	36,0	38,
Transports	-2,5	-0,4	0,0	0,0	-0,7	-0,3	-0
Voyages	7, I	11,3	5,8	1,4	0,4	3,5	5
Services de communication	2,3	1,9	0,5	0,4	0,5	0,4	0
Services de construction	2,1	1,8	0,5	0,9	0,3	0,4	0
Services d'assurance	1,6	1,3	0,3	0,7	-0, I	0,8	0
Services financiers	2,1	1,6	0,4	0,2	0,5	0,4	0
Services d'informatique et d'information	-0,7	-1,6	-0,4	-0,4	-0,4	-0,2	-0
Redevances et droits de licence	3,7	2,2	0,3	0,6	0,1	0,2	0
Autres services aux entreprises	15,4	13,8	3,1	4,3	3,2	4,8	3
Services personnels, culturels et récréatifs	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0
Services des administrations publiques	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	C
Revenus	45, I	29,7	8,2	8,3	10,3	10,4	6
Rémunérations des salariés	14,7	15,5	3,9	3,9	3,9	4,0	4
Revenus des investissements	30,4	14,2	4,3	4,4	6,3	6,4	2
Directs	38,7	32,1	7,8	7,2	7,6	16,1	4,
De portefeuille	-9,0	-18,3	-3,6	-2,9	-1,7	-10,6	-2,
Autres	0,7	0,4	0,1	0,1	0,4	0,9	0,
Transferts courants	-35,2	-36,2	-9,7	-9,2	-9,4	-10,6	-10,
Transferts courants du secteur des APU	-17,4	-17,6	-5,1	-4,6	-4,3	-6,7	-6
Transferts courants des autres secteurs	-17,7	-18,6	-4,5	-4,6	-5, I	-3,9	-4
dont envois de fonds des travailleurs	-7,6	-8,2	-2,1	-2,1	-2,1	-2,1	-2,
Compte de capital	0,0	-0,4	-0,5	0,2	0,2	1,0	0

Figure 7 Balance des paiements – Mouvements de capitaux (données trimestrielles) – France

	2011	2012	20	12		2013	
			Т3	T4	TI	T2	Т3
Compte financier	53,6	74,2	26,4	19,5	-24,6	1,6	16,8
Investissements directs	-15,1	-9,4	-8,5	0,3	-2,7	1,8	4,5
Français à l'étranger	-42,8	-28,9	-11,1	-4,0	-0,8	-0,1	0,0
dont capitaux propres et bénéfices réinvestis	-28,4	-40,7	-13,5	-8,9	-1,6	1,4	-1,2
Étrangers en France	27,7	19,5	2,6	4,3	-1,9	1,9	4,5
dont capitaux propres et bénéfices réinvestis	20,2	15,5	2,0	9,1	3,8	3,3	3,3
Investissements de portefeuille	228,5	39,2	-32,4	0,9	6,5	24,9	16,2
Avoirs	166,6	6,3	0,7	-13,0	-37,4	-13,8	-13,7
Actions	39,3	-50,1	-13,2	-33,9	-13,3	4,4	-21,1
Obligations	87,2	78,8	17,7	7,7	-25,5	-8,5	0,1
Titres de créance à court terme	40,1	-22,4	-3,7	13,1	1,4	-9,7	7,3
Engagements	61,9	32,9	-33,1	13,9	43,8	38,8	29,9
Actions	5,0	27,9	1,0	19,8	2,8	8,0	-2,0
Obligations	80,3	41,7	-18,2	13,8	21,3	29,3	12,5
Titres de créance à court terme	-23,4	-36,7	-15,9	-19,7	19,7	1,5	19,4
Instruments financiers dérivés	13,9	14,3	0,4	9,1	4,3	5,9	-0,7
Autres investissements	-179,3	34,1	67,3	11,9	-33,1	-31,2	-1,3
Avoirs de réserve	5,5	-4,0	-0,5	-2,8	0,5	0,3	-1,9
Erreurs et omissions nettes	-18,4	-29,4	-19,3	-10,5	36,8	1,3	-7,6



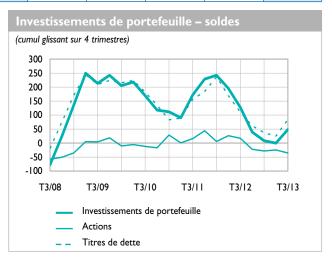


Figure 8
Balance des paiements – Ventilation géographique (données trimestrielles) – France

			3 ^e trimes	stre 2013		
	UEM ^{a)}	UE28 hors UEM ^{b)}	USA	Japon	Suisse	Chine
Compte de transactions courantes	-13,0	0,4	1,5	0,5	2,4	nd
Recettes	84,2	26,6	14,6	2,2	9,1	6,1
Dépenses	97,2	26,2	13,1	1,8	6,7	nd
Biens	-19,6	2,1	0,4	0,8	0,4	-2,8
Recettes	47,0	13,8	6,6	1,7	3,3	3,8
Dépenses	66,7	11,8	6,2	0,9	2,9	6,6
Services	5,0	1,5	0,0	-0,3	0,7	0,7
Recettes	21,2	7,4	4,3	0,1	2,5	1,7
Dépenses	16,1	5,9	4,3	0,4	1,8	1,0
Revenus	2,8	2,0	1,2	0,0	2,2	nd
Recettes	14,4	4,3	3,4	0,5	3,0	0,5
Dépenses c)	11,5	2,3	2,2	0,4	0,8	nd
Transferts courants	-1,2	-5,2	0,0	-0,1	-0,9	-0,1
Compte financier						
Investissements directs	3,3	0,1	0,3	0,2	0,8	-0,4
Français à l'étranger	1,8	-0,6	-0,4	0,1	0,8	-0,5
Étrangers en France	1,5	0,7	0,7	0,1	0,0	0,1
Investissements de portefeuille – Avoirs d)	-7,5	-5,3	2,5	-3,6	-0,8	0,2
Actions	-5,7	-5,3	-3,0	-6,2	-0,6	0,4
Obligations	-0,6	-3,9	4,8	-1,2	-0,1	0,0
Titres de créance à court terme	-1,2	3,9	0,7	3,8	0,0	-0,1
Autres investissements	13,3	-0,3	2,9	-24,8	3,0	6,9

a) 17 pays membres (dont Estonie entrée au 1er janvier 2011)

b) Danemark, Royaume-Uni, Suède, institutions européennes et nouveaux pays membres (République tchèque, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Bulgarie, Roumanie, Croatie)

c) Ventilation géographique des revenus d'investissements de portefeuille estimée à partir des données centralisées par le FMI (Coordinated Portfolio Investment Survey) ; données non disponibles pour la Chine

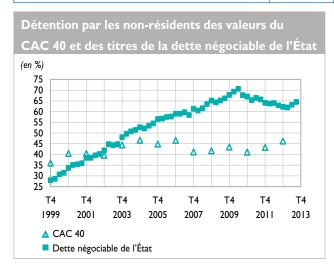
 $[\]textit{d) Pas de ventilation g\'eographique disponible pour les engagements}$

Figure 9 Balance des paiements (données mensuelles) – France

					Cumul	I2 mois
	2012		2013		2012	2013
	déc.	oct.	nov.	déc.	déc.	déc.
Compte de transactions courantes	-0,3	-3,4	-3,8	-0,4	-44,4	-33,2
Biens	-5,5	-4,7	-5,0	-5,1	-70,6	-62,3
Services	4,3	2,1	2,2	4,4	32,6	34,3
Revenus	3,9	2,2	2,1	3,8	29,7	35,4
Transferts courants	-3,0	-3,1	-3,1	-3,5	-36,2	-40,6
Compte de capital	-0, I	0,1	0,1	0,4	-0,4	1,9
Compte financier	-13,3	16,5	12,2	-16,0	74,2	6,6
Investissements directs	1,5	8,0	-3,5	-0,9	-9,4	7,2
Français à l'étranger	-3,1	7,8	-2,8	-0,4	-28,9	3,7
Capital social	-4,1	5,4	-2,9	-0,4	-34,8	5,3
Bénéfices réinvestis	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-5,9	-6,2
Autres opérations	1,6	2,9	0,5	0,5	11,7	4,5
Étrangers en France	4,6	0,2	-0,7	-0,5	19,5	3,5
Capital social	5,2	0,9	0,0	-0,4	14,7	10,3
Bénéfices réinvestis	0,1	0,1	0,1	0,1	0,8	0,8
Autres opérations	-0,7	-0,7	-0,8	-0,1	4,1	-7,5
Investissements de portefeuille	41,1	-11,3	5,8	42,0	39,2	84,0
Avoirs	37,4	-11,7	-14,7	36,2	6,3	-55,2
Actions	-28,1	-2,5	-3,3	-4,2	-50,1	-39,9
Obligations	24,6	-8,2	-10,5	19,3	78,8	-33,3
Titres de créance à court terme	40,9	-1,1	-0,9	21,1	-22,4	18,1
Engagements	3,7	0,4	20,5	5,8	32,9	139,2
Actions	10,9	0,1	3,0	12,5	27,9	24,2
Obligations	0,3	-0,9	16,5	3,1	41,7	81,9
Titres de créance à court terme	-7,5	1,2	1,1	-9,8	-36,7	33,1
Instruments financiers dérivés	7,1	1,1	0,7	3,9	14,3	15,1
Autres investissements	-63,3	17,5	8,4	-61,6	34,1	-101,3
Avoirs de réserve	0,3	1,2	0,9	0,6	-4,0	1,5
Erreurs et omissions nettes	13,6	-13,2	-8,5	16,0	-29,4	24,7

Figure 10 Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	déc.	déc.	déc.	déc.	déc.	Т3
Créances	4 414,1	4 661,2	5 547,5	5 976,0	6 115,9	5 911,5
Investissements directs français à l'étranger	975,3	1 036,0	1 109,3	1 142,8	l 167, 4	1 148,1
Capitaux propres	658,6	726,1	835,3	852,6	889,9	874,2
Autres opérations	316,7	309,9	274,0	290,2	277,4	274,0
Investissements de portefeuille (titres étrangers détenus par les résidents)	I 857,4	2 049,9	2 078,0	I 826,7	I 947,9	2 032,6
Instruments financiers dérivés	234,0	273,5	868,0	I 237,I	1 301,6	1 009,7
Autres investissements	I 273,5	1 209,5	I 367,6	I 636,3	I 559,I	1 603,2
Avoirs de réserve	74,0	92,4	124,5	133,1	139,9	117,9
Engagements	-4 633,3	-4 864,I	-5 742,4	-6 192,6	-6 439,1	-6 286,5
Investissements directs étrangers en France	-684,5	-683,9	-714,8	-737,3	-756,4	-758,8
Capitaux propres	-395,3	-408,4	-430,6	-443,8	-459,1	-469,5
Autres opérations	-289,2	-275,5	-284,2	-293,5	-297,2	-289,3
Investissements de portefeuille (titres français détenus par les non-résidents)	-1 872,5	-2 299,7	-2 430,8	-2 425,5	-2 629,2	-2 781,7
Instruments financiers dérivés	-289,3	-311,8	-906, I	-1 278,6	-1 344,3	-1 060,7
Autres investissements	-1 787,0	-1 568,6	-1 690,7	-1 751,2	-1 709,2	-1 685,2
Position nette	-219,2	-202,8	-194,9	-216,6	-323,1	-375,0



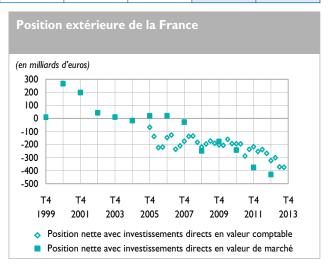


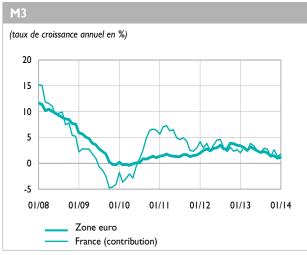
Figure II Principaux indicateurs monétaires et financiers – France et zone euro

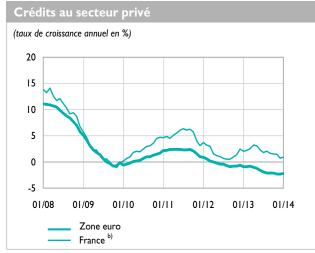
(taux de croissance annuel en %)

	2011	2012	2013	2013			20	13			2014
	déc.	déc.	déc.	janv.	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
MI	ucc.	ucc.	ucc.	janv.	juii.	aout	зери.	occ.	11071	ucc.	juiivi
Zone euro ^{a)}	1,9	6,4	5,7	6,5	7,0	6,7	6,6	6,5	6,5	5,7	6,2
France (contribution)	5,5	2,8	3,4	-2,9	1,9	2,9	1,8	3,6	5,8	3,4	4,9
M2											
Zone euro ^{a)}	1,9	4,5	2,5	4,4	4,0	4,0	3,8	3,2	3,0	2,5	2,4
France (contribution)	6,8	5,2	2,3	2,7	3,6	4 , I	3,6	2,6	3,6	2,3	2,1
M3											
Zone euro ^{a)}	1,6	3,5	1,0	3,4	2,1	2,3	2,0	1,4	1,5	1,0	1,2
France (contribution)	3,0	2,6	1,3	2,0	2,1	2,9	2,7	1,4	2,6	1,3	1,8
Crédits au secteur privé											
Zone euro ^{a)}	1,0	-0,6	-2,3	-0,9	-1,9	-2,1	-2,1	-2,1	-2,3	-2,3	-2,2
France b)	3, I	2,5	0,7	2,1	1,8	2,1	1,7	1,5	1,5	0,7	0,9









a) Données corrigées des effets saisonniers et calendaires

b) Crédits consentis par les IFM résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Réalisé le 17 mars 2014

Figure 12
Situation mensuelle de la Banque de France a)

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2011	2012	2013	2013	20	13	20	14
	déc.	déc.	déc.	fév.	nov.	déc.	janv.	fév.
Actif								
Territoire national	295,8	326,4	199,7	253,5	201,8	199,7	189,7	186,5
Crédits	218,4	234,2	127,1	170,8	126,7	127,1	117,3	115,6
IFM ^{b)}	218,2	234,0	127,0	170,6	126,5	127,0	117,1	115,4
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Titres autres que des actions	76,9	92,1	72,5	82,6	75,0	72,5	72,3	70,9
IFM	34,1	32,2	25,2	25,5	25,1	25,2	25,6	25,8
Administrations publiques	42,9	59,9	47,3	57,0	49,9	47,3	46,7	45,0
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actions et autres participations	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres États de la zone euro b)	106,8	87,6	91,4	90,5	92,1	91,4	91,9	92,5
Reste du monde ^{b)}	110,5	114,9	88,3	115,6	88,6	88,3	93,6	91,8
Avoirs en or	95,3	98,8	68,2	95,0	72, I	68,2	72,6	75,3
Non ventilé par zone géographique c)	105,3	109,6	107,6	101,3	104,9	107,6	101,1	100,3
Total	713,6	737,3	555,2	655,8	559,6	555,2	549,0	546,4
Passif								
Dépôts – Territoire national	185,6	200,3	116,0	138,2	84,7	116,0	96,0	98,7
IFM	176,2	194,8	112,2	136,6	83,2	112,2	94,4	97,2
Administrations publiques	8,9	4,9	3,3	0,9	0,7	3,3	0,7	0,8
Autres secteurs	0,5	0,6	0,6	0,6	0,8	0,6	0,9	0,7
Dépôts – Autres États de la zone euro	79,6	73,9	34,1	79,6	68, I	34,1	48,2	45,2
Dépôts – reste du monde	143,4	146,0	112,6	134,0	115,7	112,6	113,8	109,1
Non ventilé par zone géographique	305,0	317,1	292,5	304,0	291,1	292,5	291,0	293,5
Billets et pièces en circulation d)	169,0	173,5	181,7	167,4	176,3	181,7	176,8	177,0
dont pièces ^{e)}	2,8	2,9	3,0	2,9	3,0	3,0	3,0	2,9
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital, réserves et comptes de réévaluation	112,4	117,0	86,6	115,1	91,2	86,6	91,0	94,9
Autres	23,6	26,5	24,1	21,5	23,6	24,1	23,2	21,6
Total ^{f)}	713,6	737,3	555,2	655,8	559,6	555,2	549,0	546,4

a) Ces statistiques sont transmises à la Banque centrale européenne, le 15° jour ouvré suivant le mois sous revue, dans le cadre de l'élaboration du bilan des institutions financières monétaires (règlement BCE/2008/32).

Source : Banque de France

Réalisé le 17 mars 2014

b) Ce montant intègre notamment les encours des opérations de marché.

c) Y compris l'ajustement lié au mode de comptabilisation des billets en euro au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002.

d) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

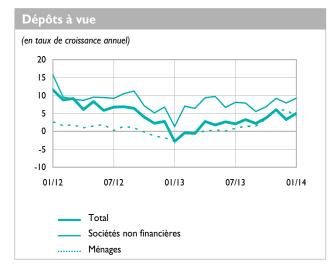
e) Bien que les pièces en circulation ne constituent pas un élément du passif des IFM de l'Union monétaire, mais un élément du passif des administrations publiques, leur montant est inclus dans les agrégats monétaires et, par convention, doit figurer dans le poste "billets et pièces en circulation". La contrepartie de cet élément du passif est incluse dans les "autres actifs". (Règlement BCE/2008/32.)

f) Le total du bilan comptable à fin 2012 publié en mars 2013 (731,8 mds) peut être obtenu en déduisant du total de la situation mensuelle à fin décembre 2012 (737,3 mds) : les pièces (2,9 mds) ainsi que les éléments liés au décalage comptable entre la situation établie dans les premiers jours de janvier 2013 et le bilan comptable, qui intègre les écritures d'arrêté (2,6 mds).

Figure 13 Dépôts – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2011	2012	2013	2013		2013		2014
	déc.	déc.	déc.	janv.	oct.	nov.	déc.	janv.
Dépôts à vue								
Total ANF (hors administrations centrales)	546,3	555,9	582,3	528, I	557,7	559,3	582,3	559,9
Ménages et assimilés	284,4	279,2	295,5	277,7	292,2	289,5	295,5	289,5
Sociétés non financières	203,3	214,7	231,2	196,3	208,8	214,0	231,2	214,5
Administrations publiques (hors adm. centrales)	58,6	62,0	55,7	54,0	56,7	55,8	55,7	55,9
Autres agents	39,3	42,5	35,7	45,4	41,1	37,1	35,7	42,5
Total – Encours	585,I	598,0	617,7	573,I	598,4	596,0	617,7	602,0
Total – Taux de croissance	5,3	2,8	3,3	-2,8	3,7	6,0	3,3	5,0
Comptes sur livret								
Livrets A et bleu	214,7	247,2	263,2	255,6	259,8	259,0	263,2	264,9
Comptes épargne-logement	36,1	35,2	33,4	35,0	33,7	33,3	33,4	33,2
Livrets de développement durable (ex-Codevi)	69,4	92,0	100,7	95,1	99,2	99,0	100,7	101,4
Livrets d'épargne populaire	52, 4	51,7	48,3	49,6	49,3	48,9	48,3	46,3
Livrets jeune	7,0	7,0	6,9	6,8	6,9	6,9	6,9	6,7
Livrets soumis à l'impôt	179,7	178,7	172,5	180,0	174,4	172,2	172,5	175,3
Total – Encours	559,3	611,7	625,I	622,0	623,2	619,3	625,I	627,8
Total – Taux de croissance	7,3	9,4	2,2	9,6	4,0	3,2	2,2	0,9



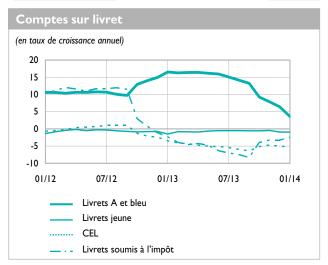
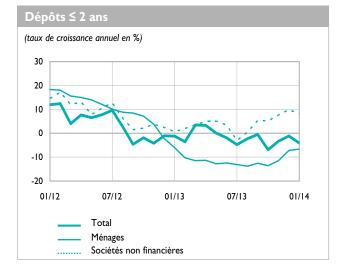
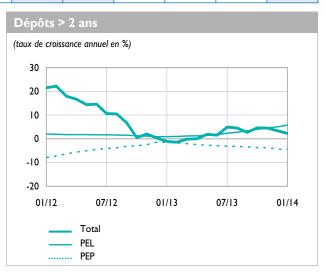


Figure 14 Dépôts à terme – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2011	2012	2013	2013		2013		2014
	déc.	déc.	déc.	janv.	oct.	nov.	déc.	janv.
Dépôts à terme ≤ 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	108,1	111,8	117,3	109,7	110,1	111,6	117,3	114,1
Ménages et assimilés	31,7	30,9	28,6	30,7	28,6	28,6	28,6	28,7
Sociétés non financières	75,5	79,9	87,7	78,0	80,4	82,0	87,7	84,4
Administrations publiques (hors adm. centrales)	1,0	0,9	1,0	0,9	1,1	1,1	1,0	1,0
Autres agents	42,7	40,7	33,5	41,8	32,2	31,6	33,5	31,2
Total - Encours	150,9	152,5	150,7	151,5	142,3	143,2	150,7	145,3
Total - Taux de croissance	10,9	-1,1	-1,1	-1,2	-6,9	-3,3	-1,1	-4,1
Dépôts à terme > 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	306,7	328,9	342,2	329,9	337,3	337,4	342,2	344,0
Ménages et assimilés	259,0	269,4	274,8	269,6	270,5	270,8	274,8	275,8
PEL	186,6	188,2	197,7	188,4	192,6	193,2	197,7	199,3
PEP	24,4	24,0	23,0	24,0	22,7	22,6	23,0	22,9
Autres	48,0	57,1	54,1	57,2	55,2	54,9	54,1	53,7
Sociétés non financières	46,6	58,1	65,5	59,0	65,1	64,8	65,5	66,2
Administrations publiques (hors adm. centrales)	1,1	1,4	1,9	1,3	1,7	1,9	1,9	1,9
Autres agents	177,0	154,7	157,0	158,7	164,8	16 4 ,7	157,0	155,6
Total – Encours	483,7	483,5	499,3	488,6	502, I	502,I	499,3	499,6
Total - Taux de croissance	18,8	0,3	3,4	-1,1	4,6	4,5	3,4	2,3

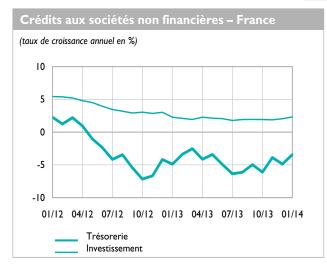


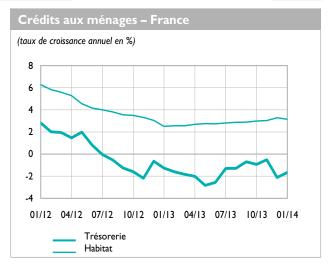


Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 15 Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français – France (encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance annuel en %)

	2011	2012	2013	2013		20	13		2014
				2013		20	13		2014
	déc.	déc.	déc.	janv.	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
Crédits à la clientèle résidente									
Secteur privé	2 053,7	2 100,0	2 114,9	2 109,6	2 121,3	2 124,0	2 122,4	2 114,9	2 130,2
Administrations publiques	195,1	206,8	213,1	209,2	211,1	212,9	213,1	213,1	213,2
Total - Encours	2 248,7	2 306,7	2 328,1	2 3 1 8,8	2 332,4	2 336,9	2 335,5	2 328,1	2 343,4
Secteur privé	3,1	2,5	0,7	2,1	1,7	1,5	1,5	0,7	0,9
Administrations publiques	-6,7	6,1	2,8	6, l	6,3	3,5	3,1	2,8	1,7
Total - Taux de croissance	2,2	2,8	0,9	2,4	2,1	1,7	1,6	0,9	1,0
Crédits aux sociétés non financières	;								
Investissement	547,1	563,0	568,0	563,0	561,8	563,9	564,8	568,0	569,1
Trésorerie	187,5	174,1	167,5	172,9	168,0	167,1	168,5	167,5	170,7
Autres objets	81,2	82,0	81,3	79,9	82,1	79,3	80,5	81,3	78,9
Total - Encours	815,9	819,1	816,7	815,8	812,0	810,2	813,8	816,7	818,7
Total – Taux de croissance	4,4	1,0	0,2	0,5	0,2	-0, I	0,3	0,2	0,6
Crédits aux ménages									
Habitat	847,0	874,2	907,0	875,7	897,5	901,0	902,7	907,0	907,0
Trésorerie	161,1	160,4	157,3	158,9	155,9	155,8	156,3	157,3	156,8
Autres objets	92,8	92,1	92,3	92,1	92,9	93,0	93,0	92,3	92,6
Total – Encours	1 100,9	1 126,7	1 156,6	1 126,6	1 146,4	1 149,9	I 152,0	1 156,6	1 156,3
Total – Taux de croissance	5,6	2,3	2,5	1,7	2,4	2,5	2,6	2,5	2,5



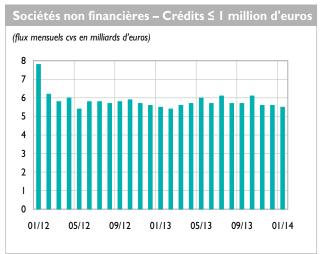


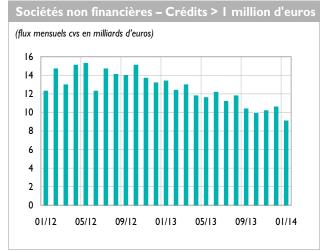
Réalisé le 17 mars 2014 Source : Banque de France

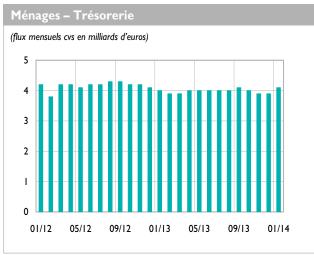
Figure 16
Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente, hors découverts – France

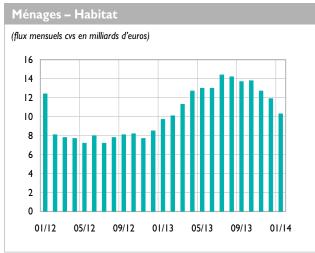
(flux mensuel cvs en milliards d'euros)

	20	12	2013	2013		2014
	nov.	déc.	janv.	nov.	déc.	janv.
Crédits aux sociétés non financières						
Crédits \leq I million d'euros a	5,7	5,6	5,5	5,6	5,6	5,5
Crédits > 1 million d'euros ^{a)}	13,7	13,2	13,4	10,2	10,6	9,1
Crédits aux ménages						
Crédits de trésorerie aux entrepreneurs individuels et aux particuliers, hors crédits renouvelables à la consommation	4,2	4,1	4,0	3,9	3,9	4 , I
Crédits à l'habitat	7,7	8,5	9,7	12,7	11,9	10,3









Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Réalisé le 17 mars 2014

a) Toutes périodes de fixation initiale du taux $\,$

Figure 17
Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension – Zone euro et France

Zone euro								
		Flux cum	ulés sur 4 tr	imestres		Encours		
	20	2012			2013			
	Т3	Т4	TI	Т2	Т3	sept.		
Placements financiers								
Numéraire et dépôts	-13,8	-2,2	-8,0	-8,1	-15,1	790,5		
dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}	2,5	15,1	11,0	7,6	2,7	199,1		
Titres de créance à court terme	11,6	-4,8	-1,7	-14,1	-22,0	55,2		
Titres de créance à long terme	79,2	137,4	96,3	114,5	113,4	3 039,8		
Crédits	14,8	8,1	12,1	10,8	2,1	486,9		
Actions et autres participations	69,5	88,9	96,2	94,3	128,7	2 858,9		
dont actions cotées	-17,0	-4,7	1,6	0,4	10,3	424,3		
Actifs nets résiduels	-3,5	-39,2	-20,0	-22,8	-26,1	236,0		
Financements								
Titres de créance	1,8	6,5	5,0	3,2	2,6	52,1		
Crédits	9,3	-15,4	0,3	-7,2	-22,9	298,6		
Actions et autres participations	2,3	0,4	2,4	2,1	1,1	512,2		
Provisions techniques d'assurance	126,7	151,3	167,1	175,1	186,0	6 641,6		
Assurance-vie	118,5	138,6	154,5	163,8	172,2	5 792,9		
Assurance-dommages	8,2	12,7	12,6	11,3	13,8	848,7		
Solde des créances et dettes (B9B)	17,7	45,4	0,1	1,6	14,2			

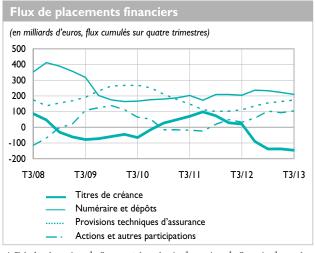
France						
		Flux cum	ulés sur 4 tr	rimestres		Encours
	20	12		2013		2013
	Т3	Т4	TI	Т2	Т3	sept.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	3,0	2,8	2,1	5,2	7,3	34,6
Titres de créance à court terme	9,3	-9,4	-4,1	-13,0	-17,5	18,1
Titres de créance à long terme	-3,1	42,7	44, I	59,1	72,9	1 289,6
Crédits	0,7	0,9	0,9	1,1	1,1	36,0
Actions et autres participations	20,8	10,2	11,7	2,8	-7, 4	675,8
dont actions cotées	-10,4	-10,4	-2,7	-3,3	-4,4	73,3
Actifs nets résiduels	-9,6	-12,2	-8,1	-6, I	-3,4	4,6
Financements						
Titres de créance	0,0	0,6	0,9	1,7	2,5	11,2
Crédits	-3,4	7,2	11,0	14,5	13,8	99,4
Actions et autres participations	1,7	2,1	1,6	1,5	1,2	111,0
Provisions techniques d'assurance	13,2	26,8	40,9	46,4	50,5	l 795,3
Assurance-vie et fonds de pension	7,8	19,8	31,3	37,1	40,0	1 525,0
Assurance-dommages	5,4	7,0	9,6	9,3	10,5	270,3
Solde des créances et dettes (B9B)	14,1	5,9	3,4	-3,2	-2,1	

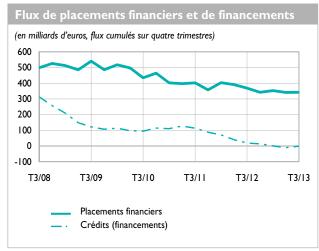
a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des assurances auprès des IFM et des administrations centrales

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 18
Placements et financements des ménages – Zone euro

		Flux cum	ulés sur 4 tr	rimestres		Encours
	20	12		2013		2013
	Т3	T4	ΤI	T2	Т3	sept.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	204,5	236,7	233,0	222,3	209,2	7 140,2
dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}	150,8	213,4	213,7	206,2	171,1	5 386,3
Titres de créance à court terme	24,7	-1,5	-14,8	-18,1	-25,1	38,6
Titres de créance à long terme	-3,7	-88,5	-123,6	-119,7	-121,3	I 256,9
Actions et autres participations	31,9	58,9	103, 4	93,2	105,2	4 741,2
Actions cotées	8,3	-0,8	5,9	-2,5	-14,4	831,3
Actions non cotées et autres participations	58,1	55,9	60, I	40,9	55,5	2 471,6
Titres d'OPCVM	-34,6	3,8	37,4	54,8	64, I	I 438,3
dont titres d'OPCVM monétaires	-27,4	-30,9	-39,0	-29,7	-25,9	101,2
Provisions techniques d'assurance	111,1	136,2	155,1	163,9	174,0	6 400,0
Actifs nets résiduels	-53,0	-35,5	-29,7	-47,3	-56,8	-120,5
Financements						
Crédits	18,9	13,9	0,5	-10,7	-1,4	6 158,4
dont crédits des IFM de la zone euro	1,1	25,0	20,9	1,0	7,0	5 275,9
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	316,7	336,9	264, I	340,7	348,6	
Provisions techniques d'assurance	184,4	182,8	162,7	120,8	77,4	
Autres flux	31,9	78,5	6,7	60,4	14,3	
Variation de la valeur financière nette	829,5	890,5	756,4	826,9	726,7	



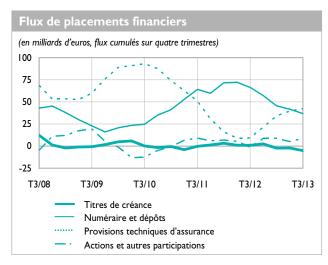


a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des ménages auprès des IFM et des administrations centrales

 $Source: Banque\ centrale\ europ\'enne$

Figure 19
Placements et financements des ménages – France

		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres		Encours
	20	12		2013		2013
	Т3	Т4	TI	T2	Т3	sept.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	66,3	57,0	45,6	41,8	36,8	I 306,2
Titres de créance à court terme	-0,3	-0,7	-0,5	-0,5	-0,5	0,9
Titres de créance à long terme	1,3	3,3	-1,8	-1,6	-4,6	60,5
Actions et autres participations	-1,5	8,8	8,7	5,2	8,8	I 087,9
Actions cotées	-5,0	-6, I	-4,5	-6,0	-4,8	168,6
Actions non cotées et autres participations	17,2	22,1	23,0	20,1	23,1	610,3
Titres d'OPCVM	-13,7	-7,2	-9,8	-9,0	-9,5	309,1
dont titres d'OPCVM monétaires	-6,9	-8,3	-8,0	-7,9	-6,1	21,1
Provisions techniques d'assurance	9,3	21,5	34,2	39,6	42,4	I 623,7
Actifs nets résiduels	8,8	-1,3	11,1	22,7	0,4	67,9
Financements						
Crédits	30,6	26,4	21,1	22,3	26,8	1 169,6
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	78,2	87,6	56,8	73,3	100,3	
Provisions techniques d'assurance	20,1	24,6	16,4	23,4	26,5	
Autres flux	13,2	11,7	6,2	4,8	-0,1	
Variation de la valeur financière nette	164,8	186,1	155,6	186,4	183,3	



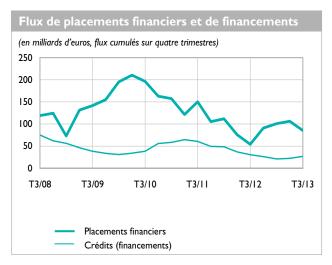
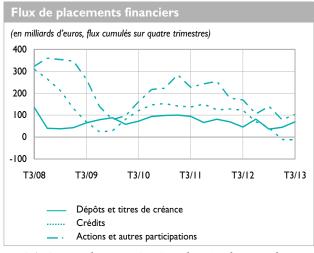
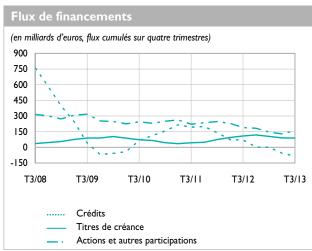


Figure 20 Placements et financements des sociétés non financières – Zone euro

		Flux cum	ulés sur 4 tı	rimestres		Encours
	20	12		2013		2013
	Т3	Т4	ΤI	T2	T3	sept.
Placements financiers	·					
Numéraire et dépôts	51,2	86,6	63,5	74,9	102,7	2 068,3
dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}	32,8	69,9	75,6	76,7	86,7	1 674,9
Titres de créance	-5,4	-5,1	-26,9	-30,4	-32,9	324,6
Crédits	122,6	69,6	42,8	-11,0	-12,2	3 139,1
Actions et autres participations	169,4	105,6	140,7	78,7	102,9	8 543,0
Provisions techniques d'assurance	4,2	4,5	4,9	4,7	4,8	183,9
Actifs nets résiduels	-23,8	4,1	8,4	56,3	33,0	100,9
Financements						
Endettement	184,5	125,6	109,7	39,4	8,9	9 947,9
Crédits	70,1	1,7	0,0	-55,8	-83,9	8 501,4
dont crédits des IFM de la zone euro	-71,6	-108,5	-115,2	-157,5	-166,2	4 393,5
Titres de créance	109,4	119,5	105,4	91,0	88,8	I 094,5
Réserves de fonds de pension	5,0	4,4	4,2	4 , I	4,0	352,0
Actions et autres participations	189,3	182,8	145,4	129,3	159,2	14 579,2
Actions cotées	15,7	26,5	10,8	20,9	20,1	4 199,1
Actions non cotées et autres participations	173,6	156,3	134,5	108,4	139,1	10 380,1
Solde des créances et dettes (B9B)	-55,7	-43,I	-21,7	4,6	30,0	



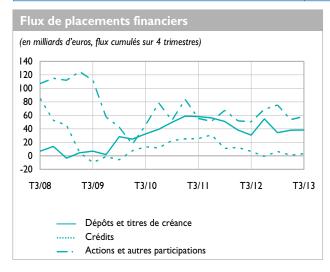


a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des SNF auprès des IFM et des administrations centrales

Source : Banque centrale européenne

Figure 21 Placements et financements des sociétés non financières – France

		Flux cum	ulés sur 4 t	rimestres		Encours
	20	12		2013		2013
	Т3	T4	TI	T2	Т3	sept.
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	40,8	56,0	51,7	51,8	4 9,1	457,8
Titres de créance	-10,0	-1,3	-17, 4	-13,8	-10,7	53,1
Crédits	6,4	-1,0	6, 4	0,9	3,3	726,8
Actions et autres participations	50,5	68,9	75,2	53,6	58,4	3 103,0
Provisions techniques d'assurance	0,8	0,6	0,9	0,4	0,4	53,5
Actifs nets résiduels	-2,1	-26,0	-29,0	-10,7	-16,6	-37,2
Financements						
Endettement	79,6	53,0	41,6	5,4	13,1	2 140,4
Crédits	25,6	-0,6	0,3	-18,8	-15,5	1 622,0
Titres de créance	54,0	53,6	41,3	24,2	28,6	518,4
Actions et autres participations	84,1	87,9	72,9	73,1	74,8	4 817,2
Actions cotées	6,7	10,4	9,4	11,6	11,7	1 293,4
Actions non cotées et autres participations	77,4	77,5	63,5	61,5	63,1	3 523,9
Solde des créances et dettes (B9B)	-77,4	-43,7	-26,7	3,8	-3,9	



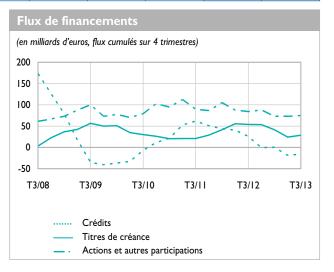
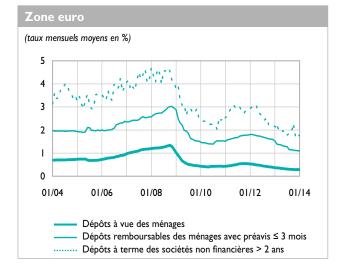


Figure 22

Taux de rémunération des dépôts bancaires – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2012	2013	2013		20	13		2014
	déc.	déc.	janv.	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
Zone euro			,					
Dépôts à vue des ménages	0,39	0,29	0,37	0,30	0,29	0,29	0,29	0,28
Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois	1,59	1,11	1,53	1,15	1,13	1,12	1,11	1,09
Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans	2,16	1,63	2,16	1,87	2,28	1,73	1,63	1,81
France								
Livret A (fin de période)	2,25	1,25	2,25	1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Livrets à taux réglementés	2,25	1,27	2,25	1,27	1,27	1,27	1,27	1,26
Livrets à taux de marché	1,82	1,25	1,75	1,30	1,25	1,25	1,25	1,20
Dépôts à terme ≤ 2 ans	2,26	1,97	2,23	2,07	2,04	2,00	1,97	1,91
Dépôts à terme > 2 ans	3,01	2,91	3,00	2,98	2,92	2,96	2,91	2,90



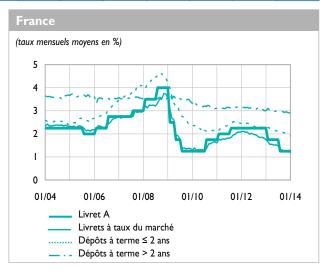
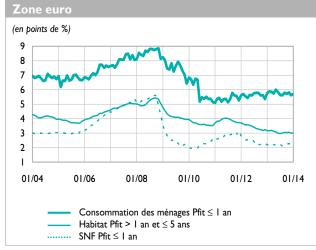
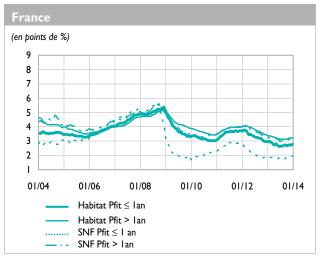


Figure 23 Taux d'intérêt des crédits bancaires – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

						2013						2014
	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
Zone euro												
Consommation des ménages												
Taux variable et Pfit ≤ 1 an a Habitat	5,89	5,86	5,74	6,00	5,85	5,63	5,62	5,80	5,71	5,81	5,63	5,72
Pfit > I an et \leq 5 ans ^{a)} SNF > EUR I million	3,17	3,19	3,13	3,09	3,00	2,97	3,01	3,05	3,04	3,06	3,00	3,01
$Pfit \leq I \ an\ ^{a)}$	2,12	2,12	2,21	2,17	2,17	2,23	2,10	2,15	2,25	2,28	2,29	2,25
France												
Consommation des ménages	6,08	6,08	5,99	5,92	5,85	5,75	5,76	5,76	5,73	5,82	5,83	5,90
Habitat												
Pfit ≤ 1 an a	2,97	2,87	2,72	2,81	2,63	2,64	2,65	2,74	2,67	2,74	2,71	2,81
Pfit > I an a)	3,36	3,32	3,28	3,23	3,17	3,13	3,13	3,14	3,14	3,21	3,21	3,23
SNF												
Pfit $\leq I$ an a	1,85	1,86	1,85	1,82	1,77	1,89	1,77	1,76	1,88	1,87	1,95	1,92
Pfit > I an a)	3,21	3,26	3,21	3,18	3,11	2,94	3,05	3,06	3,05	3,13	3,07	3,09





a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période pendant laquelle le taux d'un contrat est fixe. Elle égale la durée du crédit lorsque le taux est fixe.

Pfit \leq un an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an. Pfit > un an : crédits à taux révisable selon une périodicité sup. à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale sup. à un an

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 24 Taux d'usure des crédits aux particuliers et coût du crédit aux entreprises – France

(en %)

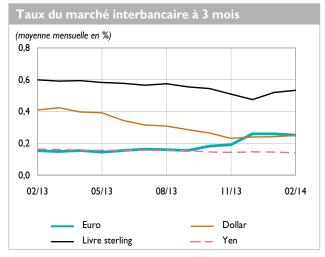
C ! I ! ! ! ! ! ! ! er		2013		2014	
Seuils de l'usure applicables à partir du 1 ^{er} jour de la période indiquée	avril	juil.	oct.	janv.	
Prêts aux particuliers entrant dans le champ d'application des articles L312-1 à L312-36 du code de la consommation (prêts immobiliers)					
Prêts à taux fixe	5,43	5,23	5,03	5,04	
Prêts à taux variable	5,01	4,68	4,45	4,51	
Prêts relais	5,55	5,44	5,29	5,23	
Prêts aux particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles (crédits de trésorerie)	L312-1 à L31	2-36 du code	de la consoi	mmation	
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 €	20,29	20,09	20,23	20,23	
Prêts d'un montant compris entre 3 000 € et 6 000 €	16,25	15,77	15,17	15,12	
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 €	11,48	11,05	10,52	10,35	

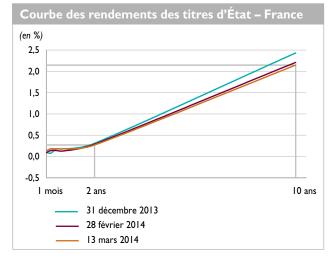
	2012		20	13	
	oct.	janv.	avril	juil.	oct.
Crédit aux entreprises					
Escompte					
≤ 15 245 €	2,70	2,57	2,75	2,69	3,09
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,12	2,77	2,98	3,23	3,91
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	3,07	2,90	3,26	3,04	3,32
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	2,14	2,33	2,27	2,15	2,52
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	1,20	1,44	1,60	1,42	1,55
> I 524 490 €	0,76	1,05	0,90	0,85	1,10
Découvert					
≤ 15 245 €	9,73	9,79	9,84	9,92	9,94
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	6,26	6,01	6,39	6,19	6,66
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	4,93	4,43	4,50	4,55	5,11
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	2,97	2,74	3,40	3,69	3,87
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	1,89	1,82	1,95	1,83	2,13
> I 524 490 €	1,34	1,19	1,24	1,15	1,36
Autres crédits à court terme					
≤ 15 245 €	3,76	3,40	3,57	3,43	3,63
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,30	3,05	3,09	3,15	3,39
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	2,68	2,75	2,57	2,61	2,73
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	2,07	2,13	2,19	2,22	2,21
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	1,66	1,67	1,61	1,74	1,72
> I 524 490 €	1,57	1,76	1,74	1,80	1,92
Crédits à moyen et long termes					
≤ 15 245 €	3,63	3,51	3,23	3,20	3,22
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,34	3,13	2,97	2,89	2,95
> 45 735 € et ≤ 77 225 €	3,31	3,08	2,93	2,88	2,89
> 77 225 € et ≤ 304 898 €	3,38	3,13	3,07	2,92	2,96
> 304 898 € et ≤ I 524 490 €	3,26	2,99	2,86	2,78	2,83
> 524 490 €	2,64	2,55	2,49	2,38	2,50

Figure 25 Taux d'intérêt

(en %)

					oyenne m I3	ensuelle	a)		20	14	Taux directeu
	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	au
aux d'intérêt inter	bancaires à	court te	rme								14/03/
Euro											0,
Au jour le jour	0,08	0,07	0,07	0,06	0,07	0,09	0,11	0,13	0,17	0,13	
À 3 mois	0,14	0,15	0,16	0,16	0,15	0,18	0,19	0,26	0,26	0,25	
Àlan	0,48	0,46	0,43	0,48	0,46	0,51	0,46	0,54	0,55	0,54	
Livre sterling											0
Au jour le jour	0,48	0,47	0,47	0,47	0,45	0,45	0,44	0,44	0,45	0,45	
À 3 mois	0,58	0,58	0,57	0,57	0,56	0,54	0,51	0,48	0,52	0,53	
Àlan	0,88	0,87	0,88	0,87	0,89	0,86	0,86	0,85	0,86	0,91	
Dollar											0
Au jour le jour	0,18	0,17	0,16	0,15	0,14	0,15	0,13	0,12	0,13	0,14	
À 3 mois	0,39	0,34	0,32	0,31	0,29	0,26	0,23	0,24	0,24	0,25	
Àlan	0,82	0,68	0,69	0,68	0,64	0,58	0,55	0,55	0,57	0,57	
Yen											0
Au jour le jour	0,10	0,09	0,08	0,08	0,08	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	
À 3 mois	0,16	0,15	0,16	0,15	0,15	0,15	0,14	0,15	0,14	0,14	
Àlan	0,40	0,33	0,34	0,34	0,33	0,33	0,32	0,27	0,27	0,27	
aux des emprunts	phares à 10	ans ^{b)}									
France	1,87	2,21	2,25	2,36	2,49	2,39	2,27	2,33	2,38	2,25	
Allemagne	1,37	1,62	1,62	1,80	1,93	1,81	1,72	1,85	1,78	1,66	
Zone euro	2,69	3,07	3,10	3,10	3,41	3,16	3,17	3,31	3,21	3,09	
Royaume-Uni	1,87	2,21	2,36	2,62	2,89	2,69	2,75	2,93	2,86	2,75	
États-Unis	1,93	2,29	2,57	2,75	2,83	2,62	2,73	2,89	2,85	2,70	
Japon	0,78	0,85	0,83	0,76	0,72	0,63	0,62	0,68	0,68	0,60	





a) Court terme : moyenne des taux interbancaires du milieu de fourchette entre les taux offerts et demandés, extraits des cotations affichées par Reuters, à 16h30 pour l'euro, et à 11h30 pour les autres devises

b) Taux affichés par Reuters à 16h30

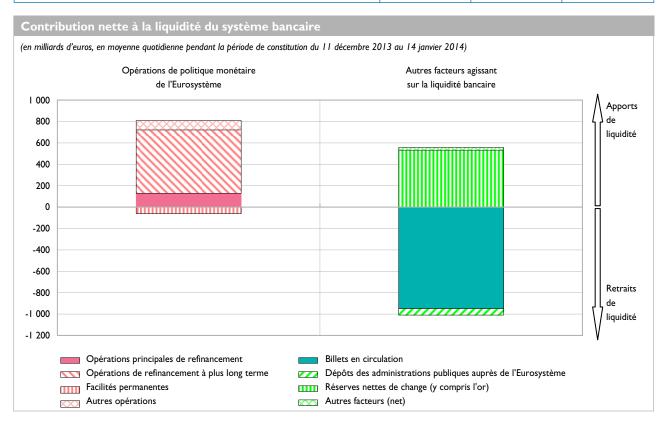
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Réalisé le 17 mars 2014

Figure 26 Liquidité bancaire et refinancement – Zone euro

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 11 décembre 2013 au 14 janvier 2014)

	Apports de liquidité	Retraits de liquidité	Contribution nette
ntribution à la liquidité du système bancaire			
(a) Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème	958,5	209,4	749,
Opération principale de refinancement	129,3		129,
Opération de refinancement à plus long terme	592,2		592,
Facilités permanentes	0,3	60,1	-59,
Autres opérations	236,8	149,3	87,
(b) Autres facteurs agissant sur la liquidité bancaire	532,7	I 033,7	-501,
Billets en circulation		947,9	-947
Dépôts des administrations publiques auprès de l'Eurosystème		61,2	-61,
Réserves nettes de change (y compris l'or)	532,7		532,
Autres facteurs (net)		24,7	24
(c) Réserves constituées par les établissements de crédit (a) + (b)			248,
dont réserves obligatoires			103,



Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Figure 27 Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires

(en %

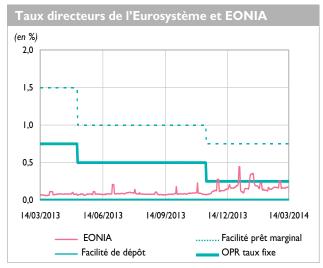
Taux directeurs de l'Eurosystème (dernières dates de modification)								
Opération principale de refinancement Facilités permanentes								
Dat	e de	T 6	Date de		D:24			
décision	valeur	Taux fixe	décision	valeur	Dépôt	Prêt marginal		
05/07/2012	11/07/2012	0,75	05/07/2012	11/07/2012	0,00	1,50		
02/05/2013	08/05/2013	0,50	02/05/2013	08/05/2013	0,00	1,00		
07/11/2013	13/11/2013	0,25	07/11/2013	13/11/2013	0,00	0,75		

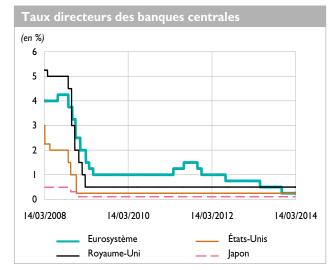
(en %)

1 /						
Opération	ns principales de	e refinancement	Opérations de refinancement à plus long terme			
		Taux marginal	Taux moyen pondéré		Taux marginal	
2014	5 février ^{a)}	0,25	0,25	2013 29 août	0,50	
	12 février	0,25	0,25	II septembre	0,50	
	19 février	0,25	0,25	9 octobre	0,50	
	26 février	0,25	0,25	31 octobre	0,50	
	5 mars	0,25	0,25	13 novembre	0,25	
	12 mars	0,25	0,25	II décembre	0,25	

(en milliards d'euros, taux en %)

Période de réserve Réserves à constituer		constituer	Réserves co	onstituées	Excéd	Taux de	
prenant fin le	zone euro	France	zone euro	France	zone euro	France	rémunération
2013 10 septembre	104,90	19,70	274,50	44,50	169,60	24,80	0,50
8 octobre	103,80	19,90	268,40	42,80	164,70	22,90	0,50
12 novembre	103,80	19,70	244,90	41,60	141,10	21,90	0,50
10 décembre	103,30	19,60	220,20	36,00	116,90	16,40	0,25
2014 14 janvier	103,30	19,60	248,10	43,10	144,80	23,50	0,25
II février	103,60	19,40	216,00	38,40	112,40	19,00	0,25





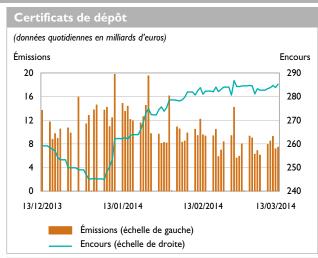
a) Appel d'offres à taux fixe

Sources : Banque centrale européenne, SEBC

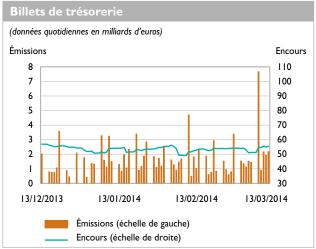
Réalisé le 17 mars 2014

Figure 28
Titres de créances négociables - France

Certificats de dépôt			
	En milliard	s d'euros ^{a)}	Nombre
	Émissions	Encours	d'émetteurs
14/12/13 au 20/12/13	49,81	253,29	150
21/12/13 au 27/12/13	36,58	249,02	152
28/12/13 au 03/01/14	52,69	2 4 5,21	149
04/01/14 au 10/01/14	71,1 4	262,26	149
11/01/14 au 17/01/14	66,89	263,90	149
18/01/14 au 24/01/14	68,06	272, 4 0	150
25/01/14 au 31/01/14	50,39	278,54	148
01/02/14 au 07/02/14	48,21	281,96	149
08/02/14 au 14/02/14	51,08	282,29	149
15/02/14 au 21/02/14	41,17	284,00	150
22/02/14 au 28/02/14	43,24	284,48	148
01/03/14 au 07/03/14	37,74	282,74	150
08/03/14 au 14/03/14	40,39	285,27	151

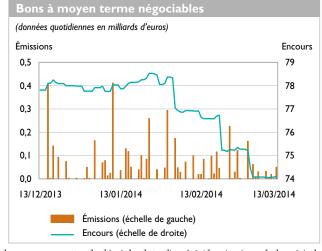


Billets de trésorerie			
	En milliard	s d'euros ^{a)}	Nombre
	Émissions	Encours	d'émetteurs
14/12/13 au 20/12/13	6,98	55,68	91
21/12/13 au 27/12/13	3,44	54,23	89
28/12/13 au 03/01/14	4,91	50,79	81
04/01/14 au 10/01/14	10,76	54,07	90
11/01/14 au 17/01/14	7,5 4	51,60	94
18/01/14 au 24/01/14	10,22	53, 44	94
25/01/14 au 31/01/14	8,44	55, 4 1	94
01/02/14 au 07/02/14	6,98	49,15	97
08/02/14 au 14/02/14	10,38	53,53	97
15/02/14 au 21/02/14	7,06	53,87	95
22/02/14 au 28/02/14	7,28	54,15	97
01/03/14 au 07/03/14	7,02	51,19	98
08/03/14 au 14/03/14	14,87	55,53	98



Bons à moyen terme	négociables		
	En milliard	s d'euros ^{a)}	Nombre
	Émissions	Encours	d'émetteurs
14/12/13 au 20/12/13	0,65	78,09	114
21/12/13 au 27/12/13	0,08	77,98	114
28/12/13 au 03/01/14	0,22	77,92	113
04/01/14 au 10/01/14	0,60	78,0 4	113
11/01/14 au 17/01/14	0,34	78,15	113
18/01/14 au 24/01/14	0,49	78,53	113
25/01/14 au 31/01/14	0,38	78,37	113
01/02/14 au 07/02/14	0,32	76,93	113
08/02/14 au 14/02/14	0,23	76,58	113
15/02/14 au 21/02/14	0,28	75,23	113
22/02/14 au 28/02/14	0,38	75,28	113
01/03/14 au 07/03/14	0,27	74,08	114
08/03/14 au 14/03/14	0,11	74,12	114

S30



a) Les émissions en euros sont cumulées sur la période de référence et les encours sont calculés à la date d'arrêté (dernier jour de la période considérée).











Figure 30 Titres d'OPCVM – France

		2013		
	mars	juin	sept.	janv.
Actif net des OPCVM par catégories				
OPCVM monétaires	373,17	335,85	329,53	345,05
OPCVM obligations	205,63	204,64	206,28	
OPCVM actions	247,20	240,86	256,60	
OPCVM diversifiés	260,52	258,12	266,07	
OPCVM de fonds alternatifs	13,94	13,28	12,41	
OPCVM garantis	0,00	0,00	0,00	
Fonds à formule	49,36	46,22	45,25	

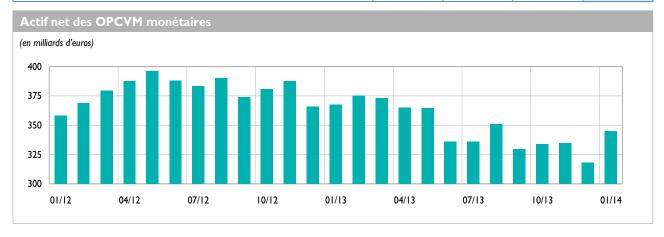


Figure 31 Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français

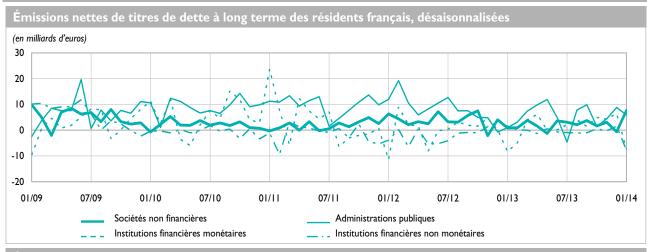
	Enco	urs ^{a)}	Émissions nettes ^{b)}								
	2013	2014	Cumul	20	2014						
	janv. ^{c)}	janv. ^{c)}	12 mois	nov. c)	déc. ^{c)}	janv. ^{c)}					
Titres de dette des résidents français											
Total	3 306,5	3 385,6	79,2	13,1	-5,6	28,6					
Sociétés non financières	481,2	513,8	32,6	4,3	-4,9	11,9					
court terme (≤ 1 an)	38,3	40,3	2,0	1,2	-4,3	4,3					
long terme (> 1 an)	443,0	473,5	30,6	3,1	-0,6	7,7					
Administrations publiques	I 540,0	1 619,9	80,0	8,7	5,3	2,2					
court terme (≤ I an)	195,0	205,7	10,7	4,3	-3,5	-3,7					
long terme (> 1 an)	1 344,9	1 414,2	69,3	4,4	8,8	5,9					
Institutions financières monétaires d)	I 143,7	1 121,3	-22,4	0,7	-7,5	22,0					
court terme (≤ I an)	301,8	260,4	-41,4	-3,6	-14,0	29,5					
long terme (> 1 an) d)	841,9	860,9	19,0	4,3	6,5	-7,5					
Institutions financières non monétaires ^{e)}	141,6	130,6	-11,0	-0,6	1,4	-7,5					

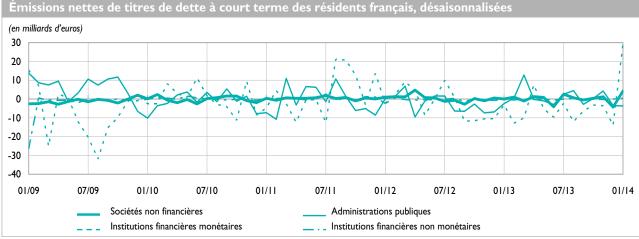
(en milliards d'euros)

	Enco	urs ^{f)}	Émi	ssions nette	Émissions brutes ^{g)}	Rachats g)					
	2013	2014	Cumul	2013	2014	Cumul	Cumul				
	janv.	janv.	12 mois	déc.	janv.	12 mois	12 mois				
Actions françaises cotées											
Total	I 307,0	I 520,8	11,9	1,2	1,7	16,9	5,0				
Sociétés non financières	1 137,3	1 295,9	10,3	0,5	1,6	15,3	4,9				
Institutions financières monétaires	118,4	154,0	0,7	0,2	0,2	0,7	0,0				
Institutions financières non monétaires	51,2	71,0	0,9	0,5	0,0	0,9	0,0				

- a) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale.
- b) Les chiffres mensuels sont corrigés des variations saisonnières. Le cumul sur 12 mois est donné en brut.
- c) Données éventuellement révisées
- d) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires
- e) Y compris parts émises par les FCC
- f) L'encours des actions cotées est valorisé au prix de marché.
- g) Données non cvs

Figure 32 Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur





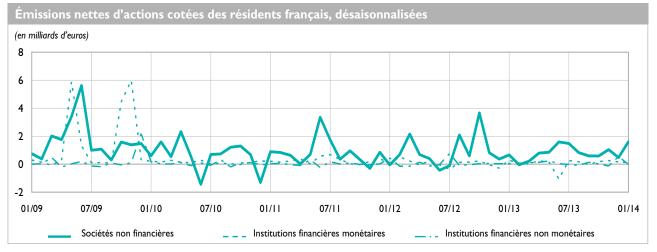
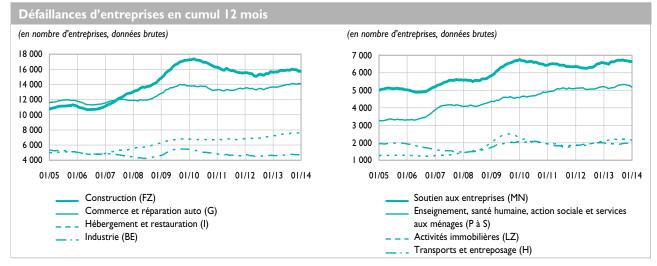


Figure 33 État des défaillances d'entreprises par secteur – France

(en nombre d'entreprises, données brutes, cumul 12 mois)

	2013										2014		
	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1 251	l 247	1 219	l 224	1 219	I 248	l 255	l 265	I 282	l 277	l 269	I 275	I 242
Industrie (BE)	4 620	4 602	4 623	4 654	4 694	4 684	4 752	4 766	4 785	4 75 I	4 728	4 742	4 735
Construction (FZ)	15 612	15 666	15 661	15 853	15 873	15 844	15 915	15 882	15 997	15 979	15 946	15 756	15 741
Commerce et réparation auto (G)	13 670	13 649	13 648	13 768	13 842	13 926	14 012	13 970	14 120	14 090	14 036	14 105	14 079
Transports et entreposage (H)	I 989	I 96I	I 954	I 936	I 937	I 922	l 9l4	I 920	I 9 51	l 968	l 974	2 002	I 992
Hébergement et restauration (I)	7 252	7 244	7 284	7 386	7 433	7 464	7 509	7 496	7 604	7 633	7 617	7 603	7 575
Information et communication (JZ)	I 536	1 510	I 496	I 52I	I 518	I 522	I 570	I 562	I 549	l 561	I 58I	I 605	I 594
Activités financières et d'assurance (KZ)	I 134	l 114	1 131	l 131	1 113	I 108	l 131	l 126	I 133	l 142	l 145	l 167	I 188
Activités immobilières (LZ)	2 102	2 136	2 142	2 181	2 186	2 193	2 179	2 194	2 197	2 198	2 192	2 163	2 151
Soutien aux entreprises (MN)	6 561	6 540	6 486	6 628	6 620	6 674	6 725	6711	6 734	6 697	6 673	6 654	6 628
Enseignement, santé													
humaine, action sociale et services aux ménages (P à S)	5 213	5 164	5 091	5 141	5 144	5 205	5 288	5 299	5 326	5 329	5 289	5 271	5 176
Secteur inconnu	100	94	92	89	96	97	98	95	94	93	88	86	86
Total des secteurs	61 040	60 927	60 827	61 512	61 675	61 887	62 348	62 286	62 772	62 718	62 538	62 429	62 187



NB : Les codes sur deux caractères correspondent au niveau d'agrégation A10 ; ceux sur un caractère aux sections de la NAF rév. 2 A21. Données provisoires sur le dernier mois

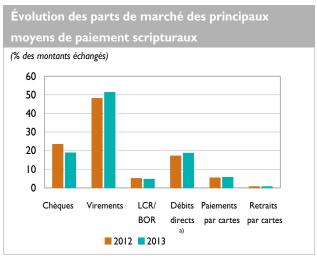
Figure 34 Systèmes de paiement de masse – France

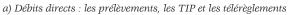
(moyenne quotidienne en millions d'euros, part en % sur le dernier mois)

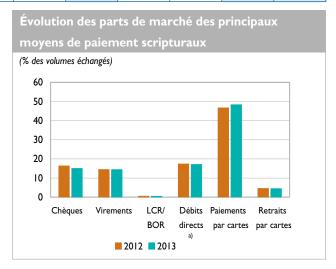
	2010	2011	2012	2013	2013		2014	2014
					nov.	déc.	janv.	Part
Chèques	5 590	5 478	4 947	3 986	3 739	4 395	3 848	18,3
Virements	8 865	9 646	10 167	10 827	10 264	13 452	10 770	51,3
dont virements SEPA	683	2 555	4 130	5 967	6 627	10 004	8 920	42,5
LCR/BOR	1 138	l 142	I 079	981	I 020	1 109	1 142	5,4
Prélèvements	I 827	I 938	2 004	2 048	I 889	2 235	I 902	9,1
TIP	133	130	131	129	208	112	90	0,4
Télérèglements	1 141	I 343	l 491	l 766	I 383	2 144	I 937	9,2
Paiements par cartes	1 009	I 085	1 152	I 200	l 178	I 559	1 165	5,6
Retraits par cartes	140	145	146	147	138	172	126	0,6
Total	19 844	20 907	21 116	21 085	19818	25 179	20 981	100,0

(moyenne quotidienne en milliers d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2010	2011	2012	2013	2013		2014	2014
					nov.	déc.	janv.	Part
Chèques	9 507	9 112	8 588	8 040	7 857	9 505	8 033	15,4
Virements	7 356	7 549	7 593	7 722	7 341	8 937	7 866	15,1
dont virements SEPA	270	I 400	2 154	3 641	4 534	6 274	6 512	12,5
LCR/BOR	311	303	291	281	301	310	274	0,5
Prélèvements	8 194	8 502	8 680	8 737	7 882	8 350	8 298	15,9
TIP	364	342	320	301	393	333	259	0,5
Télérèglements	66	76	101	127	134	182	146	0,3
Paiements par cartes	21 505	22 969	24 489	25 868	25 473	32 313	25 255	48,4
Retraits par cartes	2 375	2 4 22	2 4 07	2 397	2 268	2 670	2 084	4,0
Total	49 677	51 275	52 469	53 472	51 650	62 600	52 215	100,0





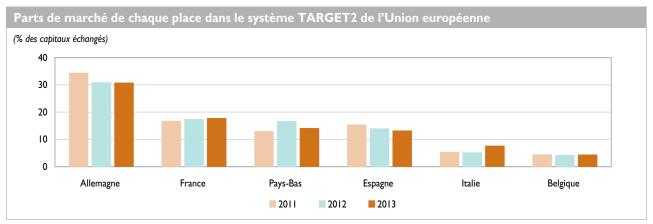


Sources : GSIT, STET Réalisé le 17 mars 2014

Figure 35 Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2010	2011	2012	2013	2013		2014	2014
					nov.	déc.	janv.	Part
France	365	398	431	343	335	369	352	17,6
Allemagne	829	818	764	594	586	657	637	31,9
Autriche	27	27	25	21	22	25	25	1,2
Belgique	95	106	104	84	81	89	90	4,5
Chypre	2	2	3	1	0	0	0	0,0
Espagne	342	367	345	255	237	263	253	12,7
Estonie	_	1	1	1	1	1	1	0, 1
Finlande	35	47	85	39	34	37	38	1,9
Grèce	28	23	20	34	30	39	28	I, 4
Irlande	30	21	17	15	15	16	16	0,8
Italie	129	129	128	147	154	173	163	8, 1
Lettonie	_	-	-	_	-	-	2	0, 1
Luxembourg	40	57	70	67	59	61	69	3,5
Malte	0	0	1	0	I.	1	0	0,0
Pays-Bas ^{a)}	300	308	412	272	256	258	254	12,7
Portugal	20	22	14	П	10	12	10	0,5
Slovaquie	3	3	3	2	2	3	3	0,2
Slovénie	2	2	3	2	2	3	2	0,
EPM-BCE	37	36	35	29	30	38	37	1,8
Total TARGET2 zone euro b)	2 283	2 368	2 462	1918	I 855	2 046	I 981	99,
Hors zone euro	16	17	15	17	16	16	18	0,9
Total TARGET2 Union européenne b)	2 299	2 385	2 477	I 935	I 871	2 062	I 999	100,0
Eurol c)	241	249	226	191	175	197	191	



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

- a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.
- b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.
- c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

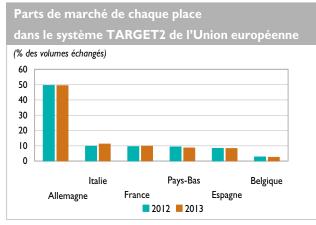
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

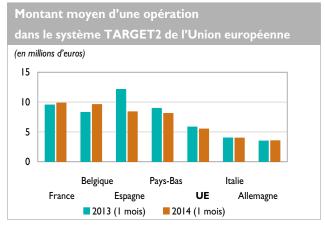
Réalisé le 17 mars 2014

Figure 36
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en nombre d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2010 2011 2012 2013		2013		2014	2014		
					nov.	déc.	janv.	Part
France	31 850	34 139	33 830	35 753	33 677	40 355	35 006	9,
Allemagne	173 218	172 884	175 611	179 655	182 192	198 207	178 203	49
Autriche	5 266	6 294	6711	4 719	4 4 1 6	4 974	4 3 1 6	- 1
Belgique	9 454	10 265	9 955	9 322	9 340	10 199	9 153	2
Chypre	466	515	613	872	841	811	610	0
Espagne	29 195	29 509	29 760	30 105	28 523	31 351	28 653	8
Estonie	_	329	360	417	421	448	346	C
Finlande	I 589	I 57I	1611	l 596	I 594	l 661	I 561	0
Grèce	5 904	5 861	4 335	4 292	4 380	3 849	3 015	C
Irlande	4 961	4 376	4 012	3 589	3 627	4 121	3 581	Į
Italie	33 649	33 643	34 837	40 711	40 331	47 218	43 733	12
Lettonie	_	_	_	_	_	_	I 4I6	0
Luxembourg	3 033	3 229	3 509	4 398	4 500	4 927	4 657	ı
Malte	65	72	157	236	305	327	322	(
Pays-Bas a)	33 304	32 490	33 144	31 300	29 498	32 139	28 197	7
Portugal	4 206	4 165	4 166	4 276	4 301	5 058	4 725	- 1
Slovaquie	582	730	I 090	I 255	I 353	l 441	I 237	(
Slovénie	3 023	3 039	2 786	2 697	2 712	3 099	2 6 4 7	(
EPM-BCE	333	379	553	590	659	682	685	(
Total TARGET2 zone euro b)	340 099	343 488	347 040	355 785	352 669	390 866	352 062	98
Hors zone euro	3 281	5 017	7 145	7 313	7 282	7 634	5 780	ı
Total TARGET2 Union européenne b)	343 380	348 505	354 185	363 099	359 951	398 500	357 842	100
Euro I c)	343 380	348 505	354 185	363 099	238 934	259 368	224 612	





La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

- a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.
- b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.
- c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

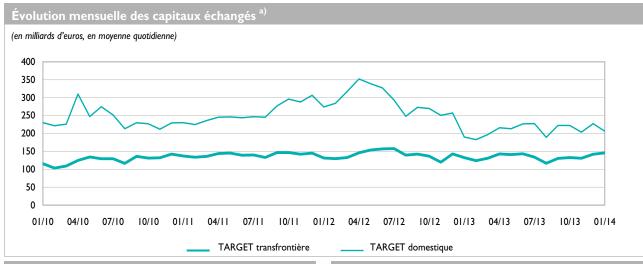
Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

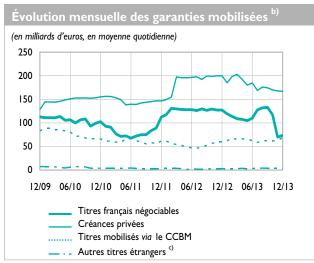
Réalisé le 17 mars 2014

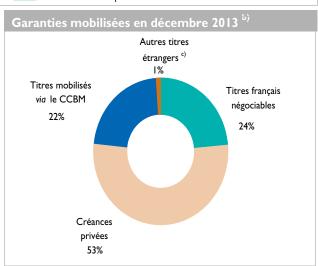
Figure 37 Systèmes de paiement de montant élevé – France

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2010	2011	2012	2013	2013		2013	
					oct.	nov.	déc.	Part
Garanties mobilisées dans TARGET domestique France b)								
Titres français négociables	105,7	81,6	127, 4	109,8	117,0	70, I	73,8	23,5
Créances privées	149,8	146,4	189,9	180,7	169,8	167,9	167,0	53,2
Titres mobilisés via le CCBM	76,9	60,5	53,7	63,7	61,8	62,8	69, I	22,0
Autres titres étrangers c)	5,9	3,5	2,7	3,4	3,9	4,0	3,8	1,2
Total	338,3	292,0	373,8	357,6	352,5	304,8	313,7	100,0







- a) Depuis le 18 février 2008, les systèmes TBF (composante française de TARGET) et PNS ont laissé place à TARGET2-Banque de France, seul système de paiement de montant élevé français.
- b) Jusqu'au 15 février 2008, les montants indiqués représentaient les garanties effectivement mobilisées pour le crédit intrajournalier dans TBF. Depuis la mise en place de 3G (Gestion Globale des Garanties) et de TARGET2-Banque de France le 18 février 2008, les montants indiqués représentent le collatéral déposé dans un « pool » d'actifs mobilisables pour les opérations de politique monétaire et/ou de crédit intrajournalier.
- c) Autres titres étrangers mobilisés via les liens entre les systèmes de règlement livraison de titres

Source : Banque de France Réalisé le 17 mars 2014

Notice méthodologique

I | Situation économique générale

I | I Compétitivité

Les indicateurs de compétitivité sont calculés selon la méthodologie présentée par L. Buldorini *et alii* ¹. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, prennent notamment en compte la concurrence sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Elles sont calculées sur la base des échanges de produits manufacturés en moyenne sur les années 1995 à 2009. Pour les pays de l'Union européenne, les IPC utilisés comme déflateurs sont les indices de prix à la consommation harmonisés.

Le groupe de 24 pays partenaires de l'OCDE est constitué de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, de la Corée du Sud ,du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse.

Le groupe de 46 pays partenaires est constitué de pays de l'Union européenne (l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède), de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Chine, de la Corée du Sud, des États-Unis, de Hong Kong, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Islande, d'Israël, du Japon, de la Malaisie, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de Singapour, de la Suisse, de Taïwan, de la Thaïlande, de la Turquie et du Venezuela.

I 2 Balance des paiements

Définitions

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières entre les résidents français et les non-résidents, au cours d'une période donnée.

Les résidents sont les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt en France, quelle que soit leur nationalité — à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France, les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents, les personnes morales, françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit leur forme juridique.

Pour l'élaboration des statistiques de balance des paiements, la France comprend la métropole, la principauté de Monaco, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte), les collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon. Tous les autres pays constituent « l'étranger » ou le « reste du monde ».

La balance des paiements est traditionnellement présentée du point de vue de la nation, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges entre la France et l'extérieur sont présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Mode d'enregistrement

Par convention, en balance des paiements, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une

Buldorini, Makrydakis et Thimann (2002) : "The effective exchange rates of the euro", BCE, Occasional Paper, n° 2, consultable sur le site de la BCE (http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp2.pdf)

recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle, c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements. Ainsi, un chiffre négatif au titre des avoirs de réserve signifie que les réserves ont augmenté.

La balance des paiements est établie chaque mois, dans une forme simplifiée, selon un calendrier annoncé à l'avance, environ six semaines après la fin du mois sous revue. Les révisions trimestrielles, environ soixante-quinze jours après la fin du trimestre sont l'occasion d'améliorer la qualité des données, mais également de publier une information plus détaillée. Les révisions annuelles, publiées en mai, concernent non seulement l'année précédente, mais également les deux années antérieures.

Les premiers résultats mensuels publiés sont considérés comme provisoires. Les données trimestrielles après révision et les données de l'année précédant l'année en cours ont le statut de résultats semi-définitifs. Les données des années antérieures sont qualifiées de résultats définitifs.

Secteurs économiques

Dans certaines parties de la balance des paiements — les transferts courants, les investissements de portefeuille, les « autres investissements » —, les échanges recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident impliqué dans l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires, c'est-à-dire la Banque de France ;
- le secteur des administrations publiques (APU), qui regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale ;
- le secteur des institutions financières monétaires hors Banque centrale (IFM), comprenant les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité

consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts de dépôts de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte (du moins en termes économiques), consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Les OPCVM monétaires remplissent les conditions et sont dès lors inclus dans le secteur des IFM;

• les « autres secteurs », qui regroupent les agents économiques autres que ceux inclus dans les trois secteurs précédents : les entreprises industrielles et commerciales, les assurances, les institutions financières non monétaires, notamment les entreprises d'investissement et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières non monétaires (OPCVM non monétaires), les institutions à but non lucratif au service des ménages et les ménages.

Les grandes composantes de la balance des paiements

Définies par le cinquième *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international, les composantes types de la balance des paiements sont réparties entre le compte de transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Le poste des erreurs et omissions nettes est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations indépendantes qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

Le compte de transactions courantes regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts courants. Les échanges de biens sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et des Droits indirects, auxquelles sont ajoutées les transactions relatives à l'avitaillement, au travail à façon et aux réparations.

Les échanges de services hors voyages sont subdivisés en plusieurs postes selon leur nature économique. Parmi les postes mis en évidence par la balance des paiements, figurent notamment les transports, éclatés entre les transports maritimes, aériens et les autres transports, les services de communication, les services de construction, les services d'assurance, les services financiers, les services informatiques

et d'information, les redevances et droits de licence, les autres services aux entreprises, qui peuvent être décomposés en négoce international, autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises.

Les voyages constituent un poste particulier au sein des échanges de services, à la fois par leur importance et par leur définition, qui ne prend pas en compte la nature économique de l'échange, mais les modalités de celui-ci. La ligne voyages reflète au crédit l'ensemble des dépenses des non-résidents en France effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion d'excursions, de voyages touristiques ou de voyages d'affaires, de durée inférieure à un an, ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès de résidents ; au débit, les dépenses de même nature effectuées par des résidents français à l'étranger. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous cette ligne, mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont en principe inclus dans les voyages (en pratique, il est parfois difficile de différencier les dépenses de transport intérieur des dépenses de transport international).

Les revenus sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus d'investissements. Les rémunérations des salariés comprennent les salaires, gages, traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement. Les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent, revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements (cf. ci-après pour une définition des rubriques du compte financier). Les dividendes (revenus des titres de participations) sont enregistrés à la date de versement et les intérêts (revenus des créances) sur la base des droits constatés.

Les transferts courants constituent la contrepartie comptable de biens, services, capitaux exportés ou importés gratuitement, c'est-à-dire sans contrepartie

apparente ou mesurable. Ils sont ventilés par secteur. Les transferts courants des administrations publiques comprennent notamment la coopération internationale, les contributions de la France aux dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non résidents et à leurs ayant-droits et les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du FEOGA – section orientation, qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

Les transferts des autres secteurs sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice-versa. De tels transferts sont généralement effectués par des résidents d'origine étrangère vers leur pays d'origine ou vers la France par des personnes non résidentes d'origine ou de nationalité française. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

Le compte de capital regroupe les transferts en capital — remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement des fonds structurels, transferts des migrants — et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, droits d'auteur...).

Le compte financier est partagé en rubriques en fonction de la nature et de la finalité des opérations, investissements directs, investissements de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements et avoirs de réserve. À l'exception des investissements directs, des produits financiers dérivés et des avoirs de réserve, les rubriques sont subdivisées en créances et engagements, puis ventilées selon le type d'opération ou d'instrument et enfin selon le secteur résident concerné.

Conformément à la définition de référence détaillée de l'OCDE et en accord avec les recommandations internationales (FMI, Eurostat, BCE), les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle.

L'investissement direct met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire :

- une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées ;
- des entreprises « investies » (sociétés sœurs) entre elles.

Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote, ou à défaut 10 % du capital social, d'une entreprise « investie ».

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie et, plus généralement, l'ensemble des opérations financières à l'exception des crédits commerciaux et des opérations interbancaires entre établissements de crédit affiliés). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements directs sont enregistrés selon le principe directionnel. Ainsi, les investissements directs français à l'étranger comprennent les créances (autres que celles figurant dans les investissements étrangers en France) et les engagements des maisons mères résidentes vis-à-vis de leurs filiales étrangères. Symétriquement, les investissements directs étrangers en France incluent les engagements (autres que ceux enregistrés dans les investissements français à l'étranger) et les créances des filiales résidentes auprès de leur maison mère étrangère.

Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France sont décomposés par nature d'opérations entre :

- les investissements immobiliers et les opérations en capital social, qui comprennent les créations, acquisitions ou extensions d'entreprises, réalisées sous forme d'acquisitions de titres ou d'actifs productifs, les subventions d'équilibre, les consolidations de prêts, prêts subordonnés et prêts participatifs du secteur bancaire;
- les bénéfices réinvestis, qui correspondent à la part des résultats nets des entreprises investies revenant à la maison mère au cours d'un exercice comptable diminuée des dividendes versés à la maison mère au cours du même exercice;
- les autres opérations, qui recouvrent les opérations de prêt, avances, dépôts, à court et long termes, entre sociétés affiliées, à l'exception des crédits commerciaux et des crédits et dépôts entre les banques résidentes et leurs correspondants étrangers, classés en « autres investissements ».

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés et des opérations de cession temporaire. Les prêts secs de titres, qui ne donnent lieu à aucun mouvement monétaire, ne sont pas enregistrés dans la balance des paiements.

Les flux sont partagés en avoirs (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des non-résidents) et engagements (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des résidents). Chacune de ces deux lignes est ensuite scindée en fonction de la nature des titres échangés : actions et titres d'OPCVM, obligations et titres assimilés, c'est-à-dire tous les titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance initiale, titres de créance à court terme, dont l'échéance est inférieure à un an. Les flux par catégorie d'instruments sont ensuite partagés en fonction du secteur résident détenteur (pour les avoirs) ou émetteur (pour les engagements).

Depuis le 1^{er} février 2000, conformément aux recommandations du FMI et avec l'accord de tous les organismes internationaux intéressés, il a été créé une nouvelle rubrique au sein du compte financier, intitulée Produits financiers dérivés, qui comprend les primes sur options, les appels de marge et les intérêts sur *swaps*.

Les autres investissements sont une rubrique résiduelle qui englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Elle se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger (y compris les prises et mises en pension livrée), puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts, dépôts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et des engagements. On distingue en particulier les flux des IFM qui sont cohérents avec les informations destinées à l'élaboration des statistiques monétaires.

Les avoirs de réserve sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate et sous le contrôle des autorités monétaires pour leur permettre de financer les déséquilibres de paiements ou d'intervenir pour en réduire l'ampleur. Depuis la création de la zone euro, seuls les mouvements affectant la partie des réserves de change non transférées à la BCE et qui restent gérées par la Banque de France figurent dans la balance des paiements de la France. Par ailleurs, compte tenu de l'adoption d'une méthodologie commune aux pays membres de l'Union monétaire, seules les créances sur des non-résidents hors zone euro sont prises en compte, ce qui exclut, de fait, de cette rubrique les placements en devises effectués auprès de banques non résidentes situées dans la zone euro.

Les avoirs de réserve sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) et de la position nette de réserve à l'égard du FMI.

I 3 La position extérieure

La position extérieure de la France a pour objectif de recenser, à la date d'arrêté, l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle est élaborée à l'aide d'enquêtes périodiques de stocks revalorisés et actualisée, si nécessaire, par des cumuls de flux pour les points les plus récents.

Conformément aux recommandations du cinquième *Manuel de balance des paiements* du Fonds monétaire international, les créances et engagements extérieurs de la France sont présentés suivant les mêmes rubriques que la balance des paiements.

Les encours d'investissements directs sont recensés chaque année. Ils peuvent être valorisés en valeur de marché ou en valeur comptable, selon le mode de valorisation des capitaux propres. La valeur comptable des encours est celle indiquée par les entreprises dans leur comptabilité. Elle figure, pour les investissements directs français à l'étranger, dans les tableaux relatifs aux filiales et participations annexés aux comptes annuels, et pour les investissements directs étrangers en France, dans les bilans des affiliés résidents des investisseurs directs non résidents. Pour l'élaboration des chiffres définitifs (publiés en principe dix-huit mois après la date d'arrêté), le montant d'un investissement est calculé en multipliant la quote-part détenue par l'investisseur direct dans la société investie par la valeur des capitaux propres de la société. On ajoute ensuite l'encours des prêts consentis par l'investisseur à l'affilié. Les chiffres estimés sont établis tant pour les investissements directs français à l'étranger que pour les investissements étrangers en France, à partir des dernières données comptables disponibles, revalorisées et actualisées par les flux de balance de paiements relatifs aux investissements directs (apports en capital et autres opérations entre sociétés affiliées).

Le recensement est limité aux encours détenus directement par les investisseurs directs, les participations indirectes (de deuxième rang, de troisième rang, etc.) n'étant pas prises en compte. Ainsi, si la filiale étrangère d'un investisseur résident détient elle-même un investissement direct dans une autre société, ce deuxième investissement n'est pas pris en considération. De même, si la filiale française d'un investisseur étranger détient une autre filiale en France, ce deuxième investissement n'entre pas dans l'encours recensé.

Les encours d'investissements directs en valeur de marché, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, font l'objet d'une estimation, déterminée en commun avec les comptables financiers nationaux, appliquée aux seuls capitaux propres. S'agissant des prêts et placements, la valeur comptable est présumée

identique à la valeur de marché. La valeur de marché est uniquement calculée sur le total de l'encours. Aucune ventilation par entreprise, par pays ou par secteur économique n'est donc disponible.

La position-titres (encours des titres français détenus par les non-résidents et des titres étrangers détenus par les résidents) est établie chaque année à la suite d'un recensement titre par titre dont les résultats sont disponibles neuf mois après la fin de l'année de référence. Entre deux recensements annuels, des estimations sont effectuées à l'aide du dernier stock disponible, revalorisé et actualisé à l'aide de cumuls de flux.

S'agissant des investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers (avoirs), les titres recensés sont tous les titres étrangers en euros ou en devises, (actions, titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, obligations, titres de créances à court terme) émis par des non-résidents et détenus par les résidents, à l'exception des titres de participation détenus dans le cadre d'investissements directs, des titres qui ne peuvent être cédés qu'avec l'accord de l'émetteur et des bons de caisse émis par les banques non résidentes, des titres étrangers détenus par des résidents n'appartenant pas au secteur des institutions financières monétaires (IFM) et conservés directement à l'étranger par ceux-ci.

Les investissements de portefeuille des non-résidents en titres français (engagements) comprennent tous les titres en euros ou en devises émis par des résidents et détenus par des non-résidents. Le portefeuille des non-résidents en titres français est ventilé entre les actions, les titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, les obligations et assimilées (dont les OAT et les BTAN), les titres de créance à court terme (dont les bons du Trésor à taux fixe). Ne sont inclus dans le recensement ni les actions détenues au titre des investissements directs, ni les titres français (actions, obligations ou instruments du marché monétaire) détenus hors de France par les non-résidents, à l'exception des obligations émises sur le marché international. Pour cette catégorie d'instrument, l'encours détenu par les non-résidents est inclus dans les engagements des résidents, quel que soit le lieu de conservation (France ou étranger) du titre.

Les portefeuilles sont évalués en valeur de marché, à la date d'arrêté du recensement (cours de bourse pour les titres cotés ou cours retenus par les banques pour

l'évaluation annuelle du portefeuille de leur clientèle pour les titres non cotés).

Les encours de produits dérivés comprennent des données sur les options — instruments conditionnels achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs, les *swaps*, FRAs, *forwards* du secteur bancaire. Ils sont valorisés en valeur de marché.

Les autres investissements comprennent les crédits commerciaux et les avances à la commande, la position dépôts-crédits des entreprises, des OPCVM non monétaires et des entreprises d'investissement, les créances des ménages vis-à-vis de l'étranger, la position dépôts-crédits des IFM résidentes, les investissements des autorités monétaires et des administrations publiques non recensés ailleurs. Les encours sont évalués en valeur nominale.

Les avoirs de réserve sont valorisés à chaque fin de mois sur la base des cours déterminés comme suit :

- l'or est valorisé au cours du dernier jour du mois ;
- les droits de tirage spéciaux et la position vis-à-vis du Fonds monétaire international sont évalués au dernier cours du DTS calculé par le FMI à la date d'arrêté;
- les devises sont comptabilisées au cours constaté à la date d'arrêté.

2 Monnaie, placements et financements

Zones géographiques

Zone euro depuis le 1er janvier 2014 : Allemagne

- + Autriche + Belgique + Chypre + Espagne
- + Estonie + Finlande + France + Grèce + Irlande
- + Italie + Lettonie + Luxembourg + Malte + Pays-Bas
- + Portugal + Slovaquie + Slovénie

Les séries statistiques relatives à la zone euro tiennent compte des modifications de la composition de la zone euro.

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique,

Réunion, Mayotte) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Saint-Martin + Saint-Barthélemy.

Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro, tels que définis par la législation communautaire, et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire, à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques (APU) = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé – autres intermédiaires financiers

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

Instruments financiers

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les dépôts avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit,

par exemple, en France, des livrets A et bleus, des livrets de développement durable, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les pensions représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés. Les titres autres que des actions ou titres de créance sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les titres de créance à court terme correspondent à des titres émis par des IFM, des SNF ou des APU, d'une durée initiale inférieure ou égale à un an, négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt, les billets de trésorerie et les bons du Trésor à taux fixe et à intérêt pré-compté (BTF).

Sont qualifiés de monétaires tous les actifs financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

 $M2 = M1 + \text{dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans$

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro, qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale, sont incluses dans *M*3.

Les crédits incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « toutes devises ».

Séries chronologiques

Monnaie et Finance

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/monnaie-et-finance.html

- Les évolutions monétaires de la France
- Les agrégats monétaires de la zone euro
- Monnaie et placements France et zone euro

Titres, crédit et dépôts

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html

- Dépôts et placements
- Crédit
- Endettement et titres
- Comptes financiers
- Assurances

Conjoncture et Croissance

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance.html

- Les indicateurs de conjoncture hebdomadaire
- Enquêtes de conjoncture mensuelles
- Publications régionales

Balance des paiements et Économie internationale

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-economie-internationale.html

- Les institutions financières
- L'activité bancaire internationale

Entreprises

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises.html

- Crédits par type d'entreprise
- Délais de paiement
- Défaillances d'entreprises
- Comptes d'entreprises en Europe
- Structure et performances des entreprises
- Bases de données BACH et Références sectorielles européennes

Changes et Taux

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/changes-et-taux.html

- Les taux de change
- Les taux directeurs
- Les taux d'intérêt
- Taux du marché interbancaire
- Taux de référence des bons du Trésor et OAT
- Indices obligataires
- Cours de l'or à Paris

Base de données

http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees.html

- Accès interactif aux séries statistiques via la base de données Webstat
- Taux d'intérêt et taux de change
- Statistiques monétaires
- Dépots et crédits en région : centralisations financières territoriales
- Émissions de titres
- Endettement des agents non financiers
- Endettement des agents non financiers dans les autres pays
- Taux d'intermédiation financière
- Comptes nationaux financiers
- Activité financière internationale
- Balance des paiements
- Position extérieure
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises : délais de paiement
- Système et Moyens de paiements